



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CC PAYS HOUDANAIS

Réunion statutaire

4 avril 2024

Sommaire



1 Les projets structurants

- Le projet de territoire (synthèse de l'enquête auprès du public et du Forum des élus du 11 mars 2024)
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- La révision du schéma cyclable

2 Le développement économique du Pays Houdanais

- Les projets en cours
- Le développement économique et l'aménagement du territoire
- La transition écologique des entreprises
- Le Forum de l'Emploi et de l'Apprentissage

3 Le bilan d'activité 2023

4 Informations diverses



1- Les projets structurants





1-1- Le projet de territoire





1-1- Le projet de territoire

Contexte / Objectif de la démarche :

- **Interroge et engage le couple communes / CCPH**, au-delà du partage des compétences.
- **Ambitionne de définir un devenir souhaitable et mobilisateur pour le territoire** : principes et valeurs partagés ; caractérisation d'objectifs stratégiques à moyen et long termes en écho aux enjeux écologiques, économiques et sociaux de notre territoire, identification de « chantiers de travail » précis...
- **Précise, de manière pragmatique, les modalités de mise en œuvre du projet** : programme d'action cohérent adossé à une gouvernance politique et technique, la perspective d'un pacte financier et fiscal, des partenariats structurés, de nouvelles modalités de démocratie participative...





1-1- Le projet de territoire

Etat d'avancement :

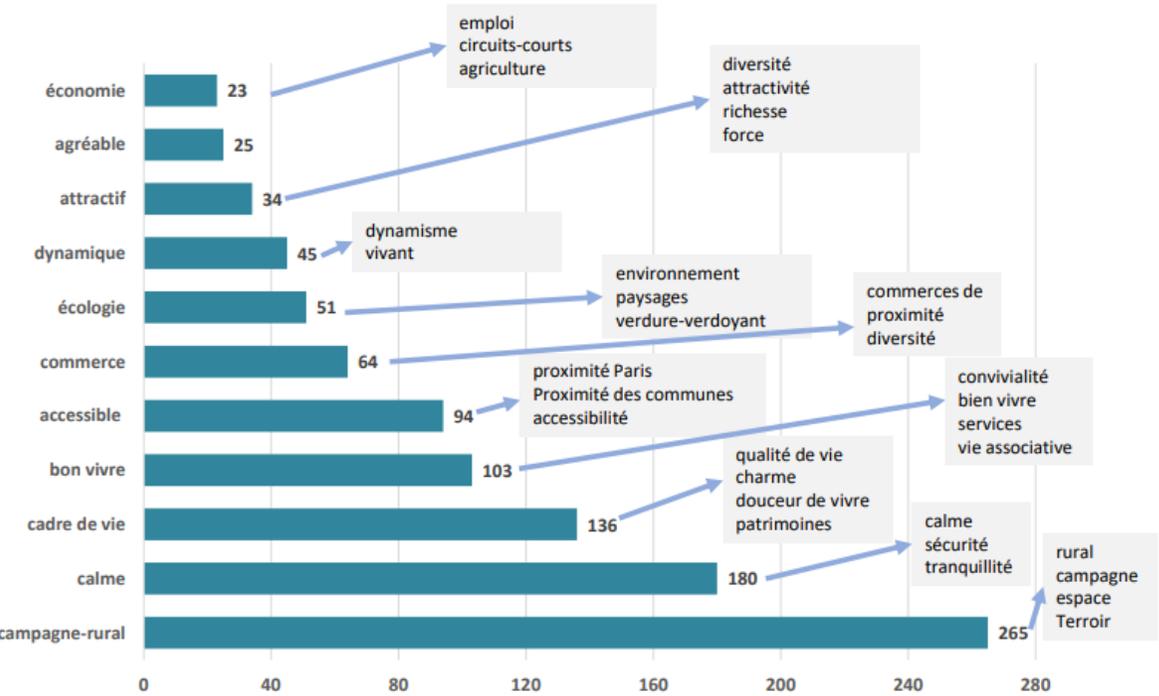




1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

Q5 : Quelles sont, selon vous, les deux principales qualités du territoire du Pays Houdanais ?

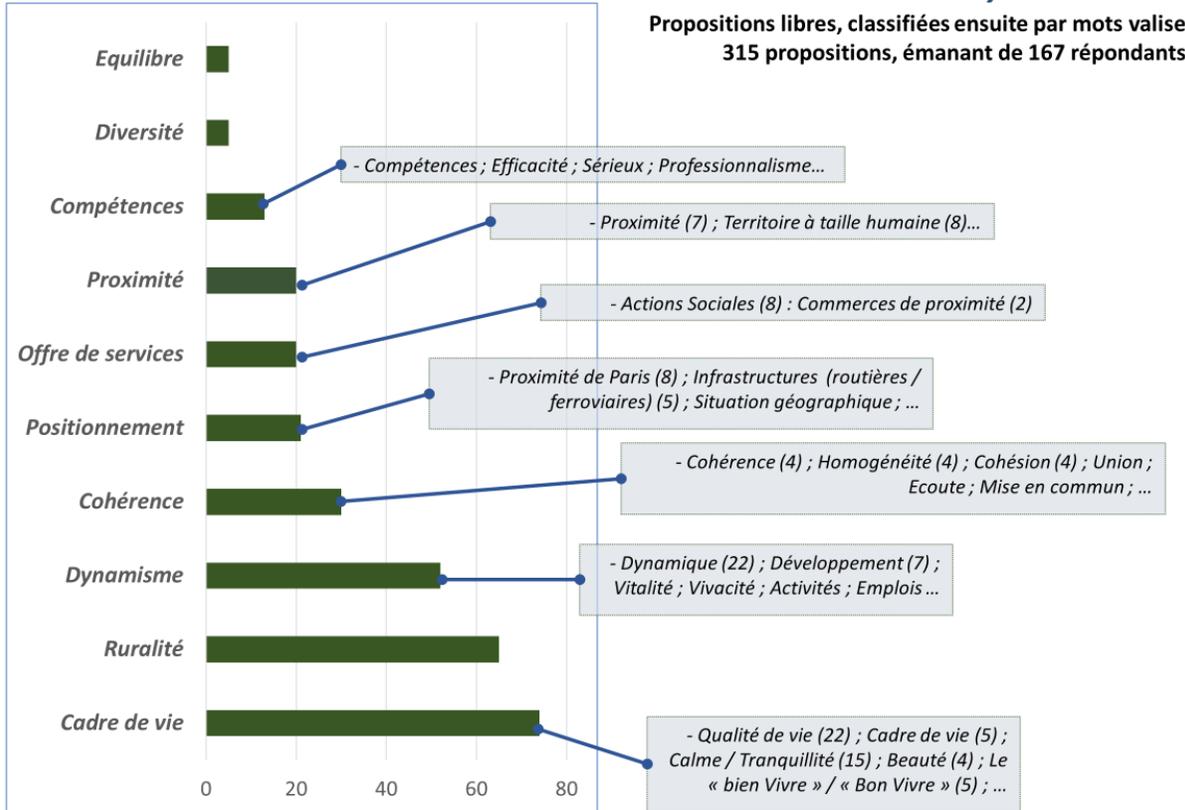
1020 propositions



Habitants

Quelles sont, selon vous, les deux principales qualités du territoire du Pays Houdanais ?

Propositions libres, classifiées ensuite par mots valises
315 propositions, émanant de 167 répondants



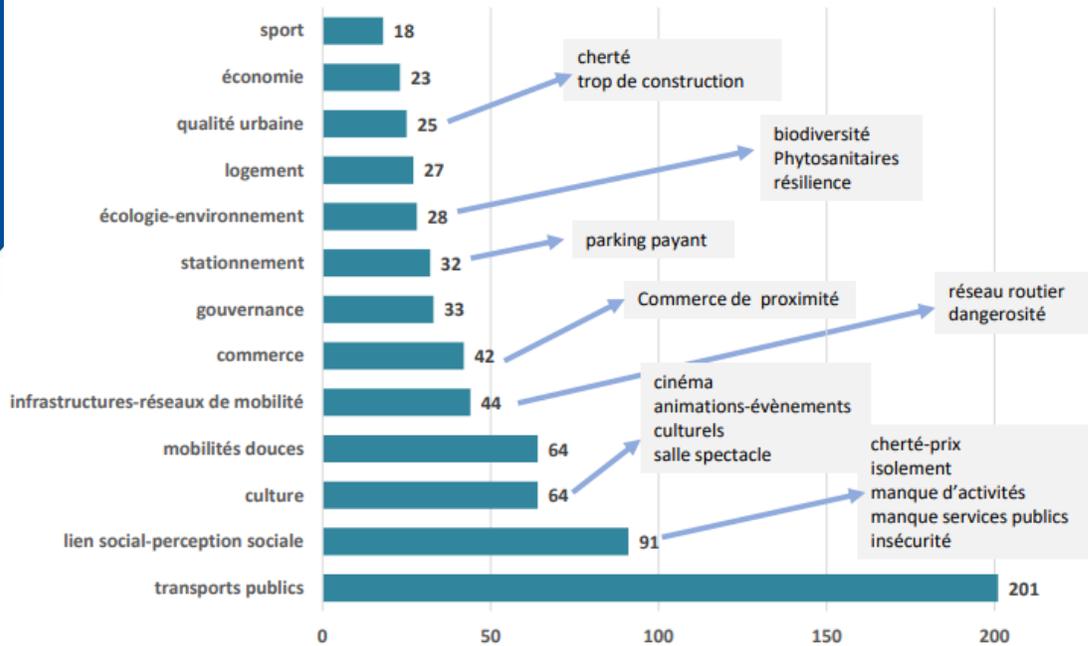
Elus



1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

Q6 : Quelle est, selon vous, les deux principales faiblesses du territoire du Pays Houdanais

692 propositions

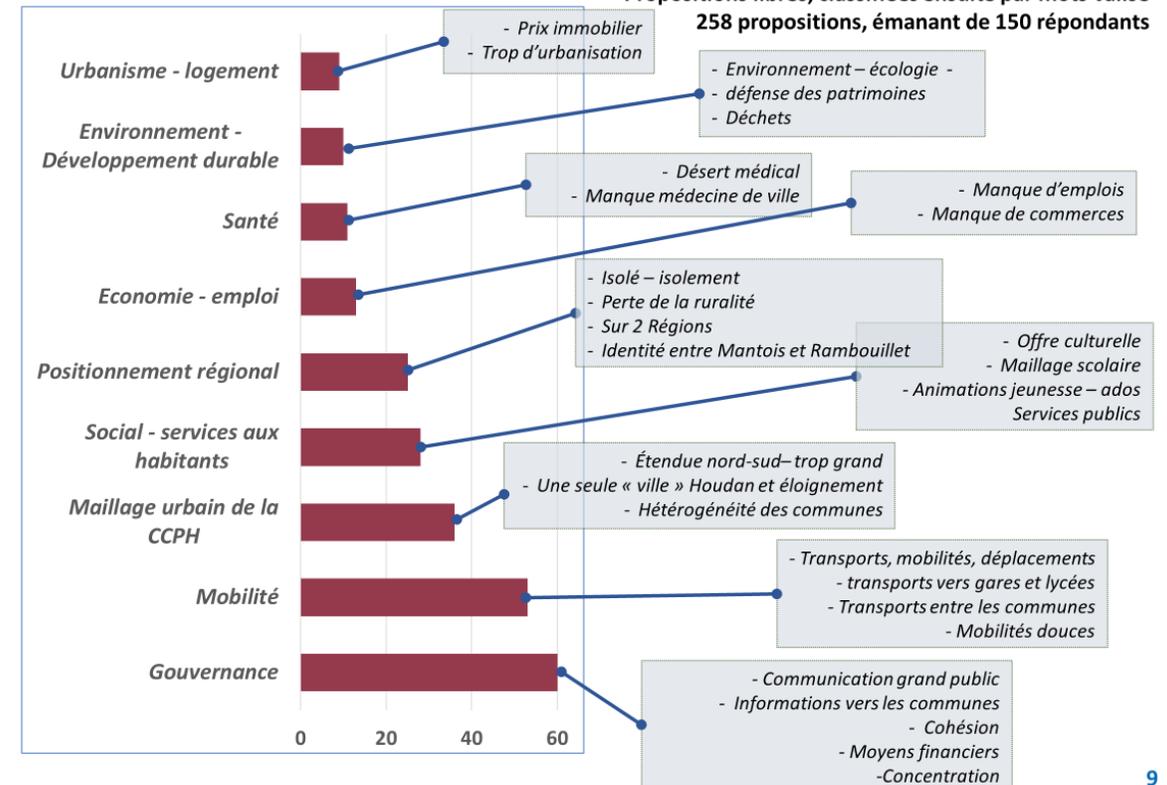


Habitants

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Quelles sont, selon vous, les deux principales faiblesses du territoire du Pays Houdanais ?

Propositions libres, classifiées ensuite par mots valise
258 propositions, émanant de 150 répondants



Elus

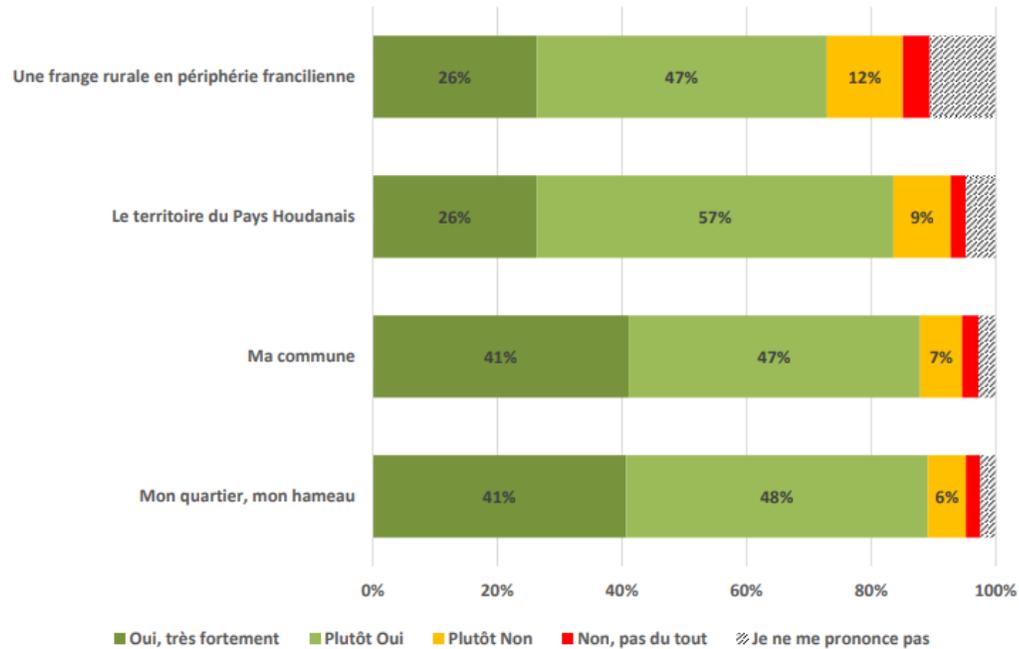




1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

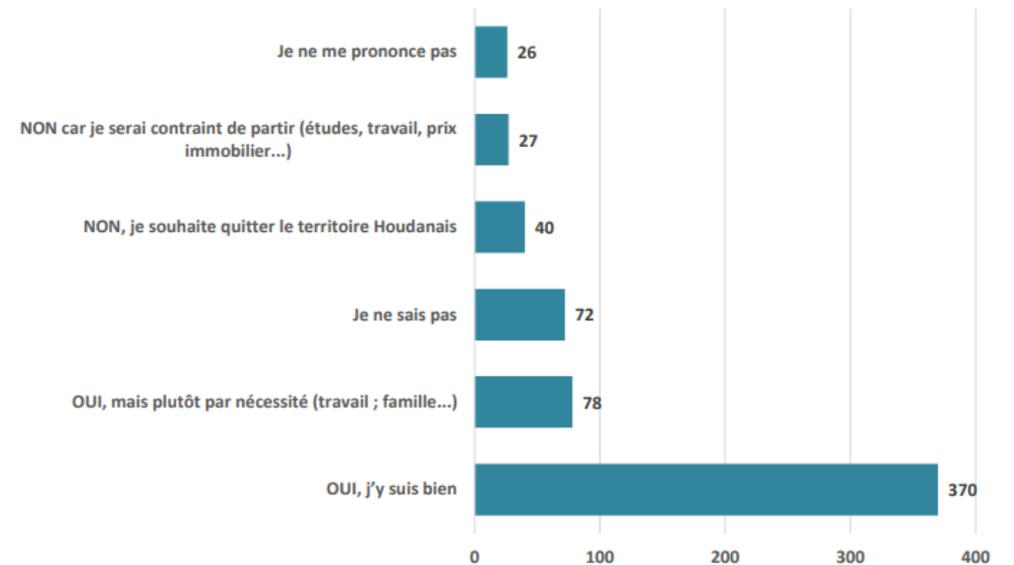
Q8 : Etes-vous "attaché.e" au territoire dans lequel vous vivez ?

611 répondants



Q9 : Dans les 10 prochaines années, pensez-vous rester sur le territoire du Pays Houdanais ?

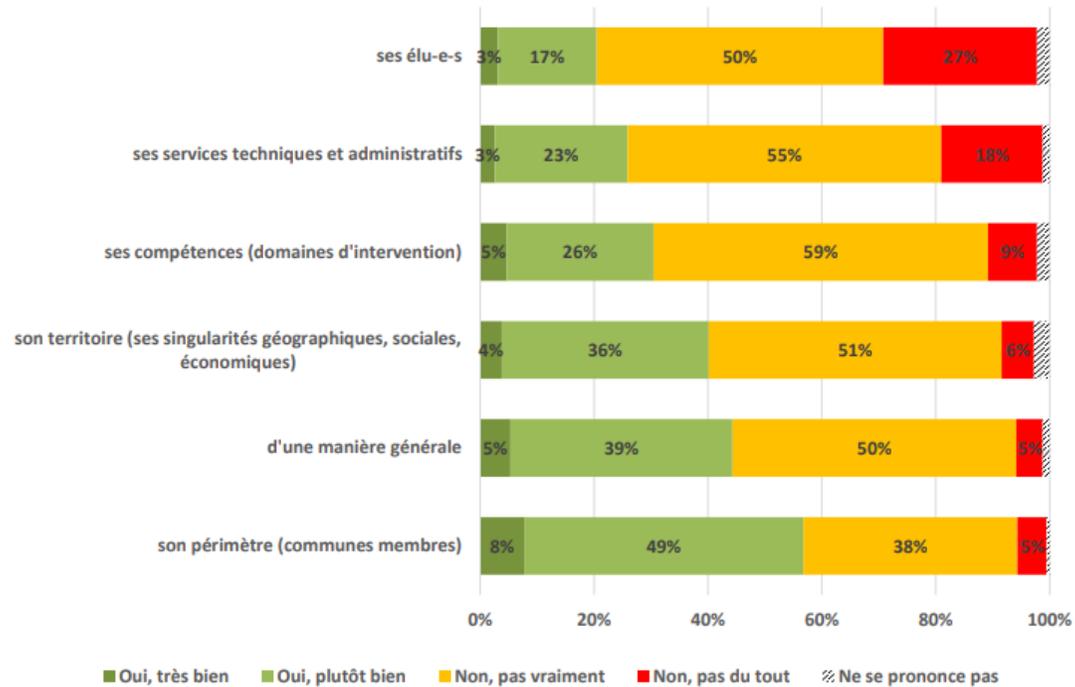
613 répondants



1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants) Par rapport à l'enquête auprès des élus

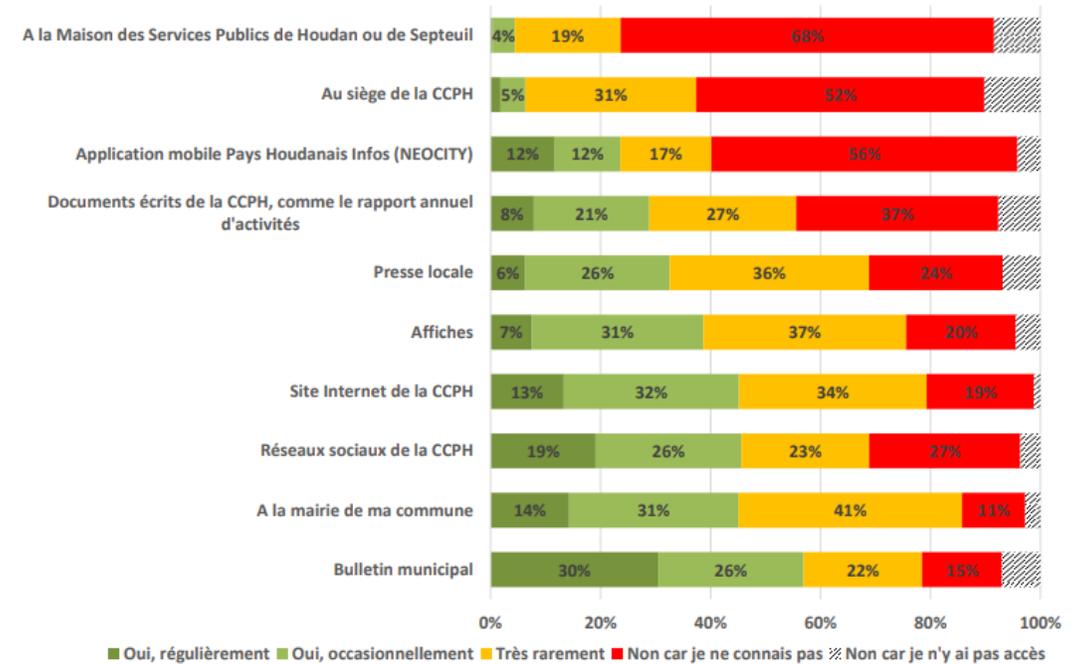
Q10 : Pensez-vous bien connaître la CCPH ?

585 répondants



Q11 : Comment vous tenez-vous informé-e des actions et prestations proposées localement par votre commune ou par la CCPH ?

585 répondants



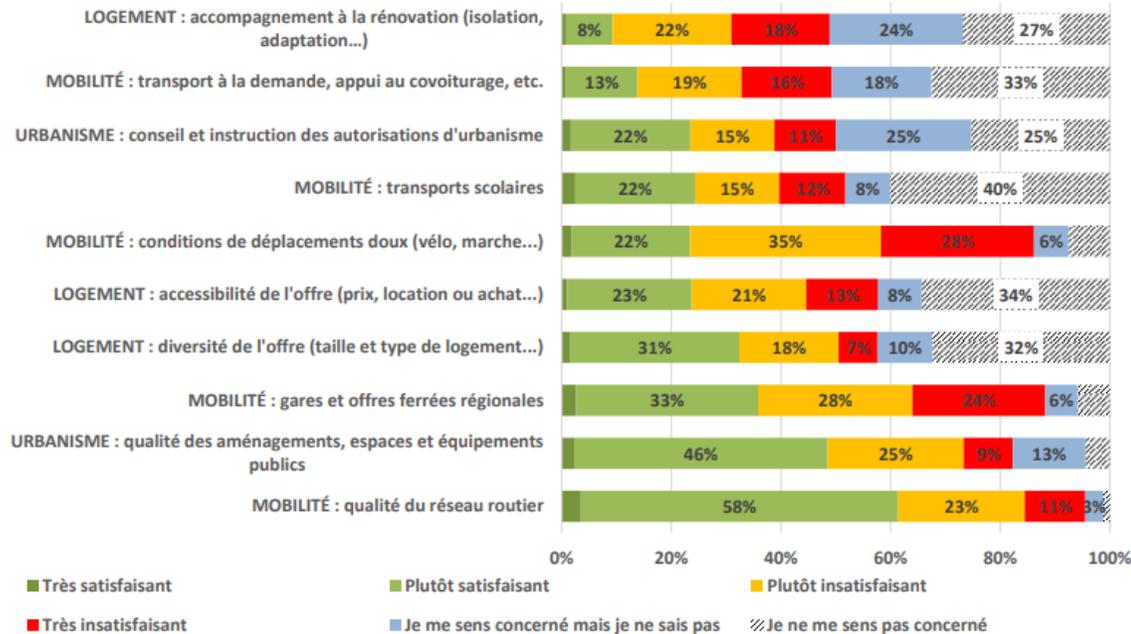


1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

Q13 : Quelle appréciation portez-vous sur la qualité des politiques et actions publiques locales (communes, CCPH, Département, Région) dans les domaines suivants ?

Les services du quotidien : logement - urbanisme - mobilité

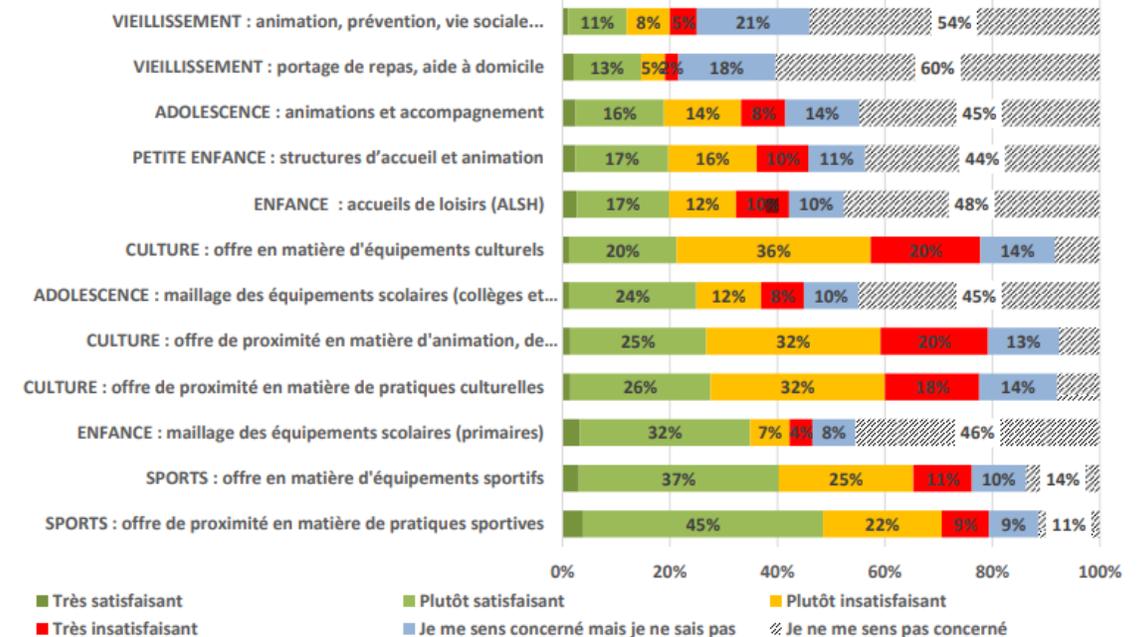
494 répondants



Q14 : Quelle appréciation portez-vous sur la qualité des politiques et actions publiques locales (communes, CCPH, Département, Région) dans les domaines suivants ?

Les services du quotidien : enfance - vieillissement - culture & sport

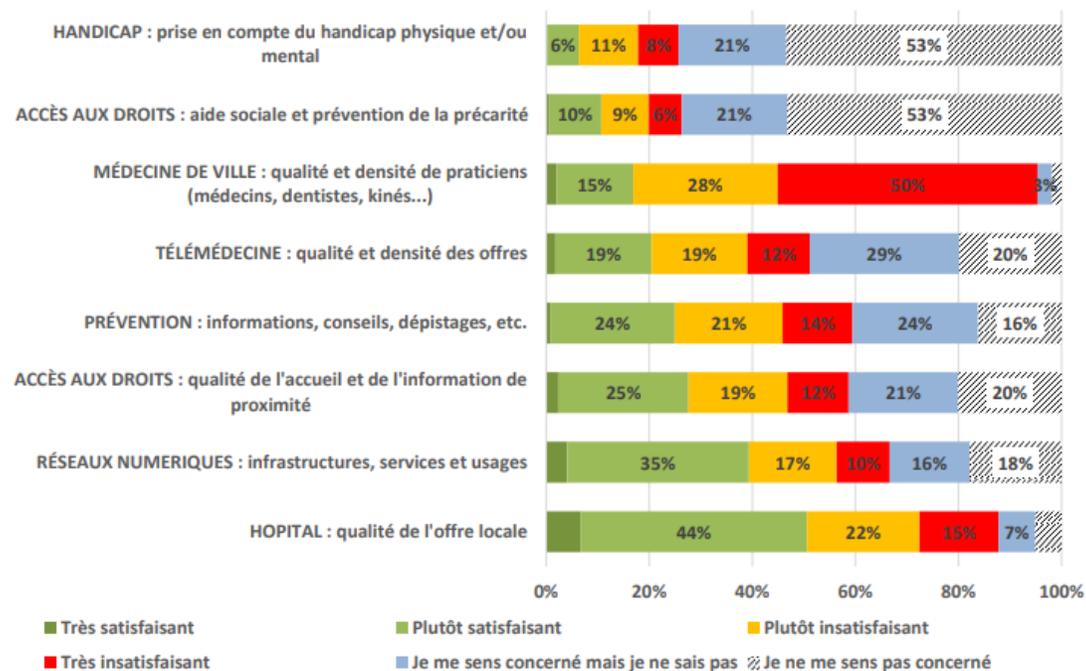
494 répondants



1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

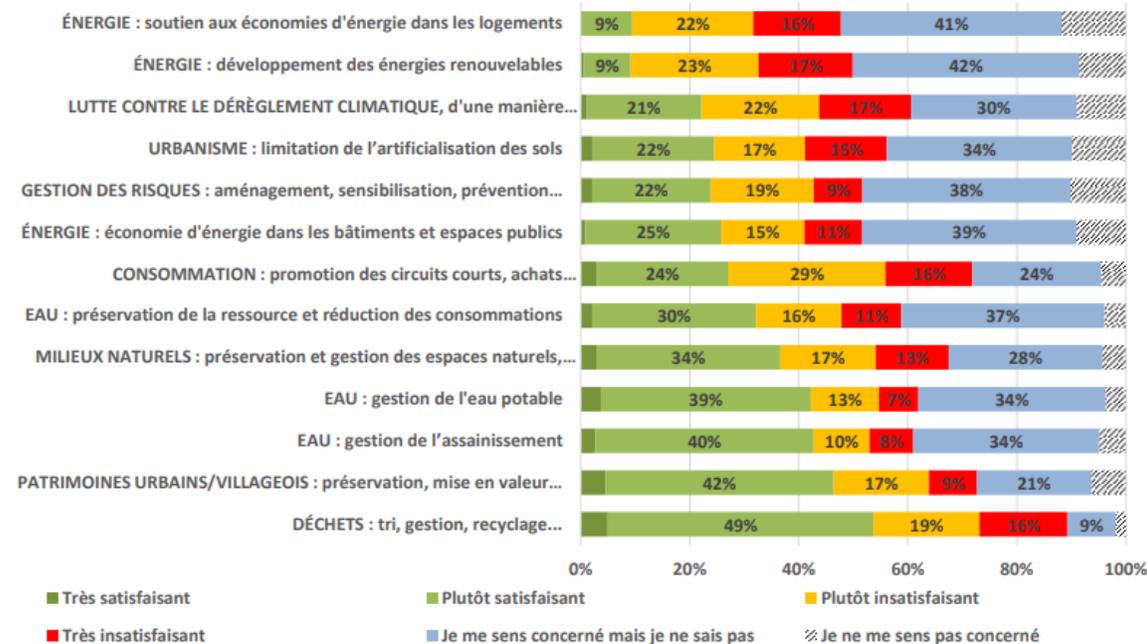
**Q15 : Quelle appréciation portez-vous sur la qualité des politiques et actions publiques locales (communes, CCPH, Département, Région) dans les domaines suivants ?
Les services du quotidien : santé - accès aux droits**

492 répondants



**Q16 : Quelle appréciation portez-vous sur la qualité des politiques et actions publiques locales (communes, CCPH, Département, Région) dans les domaines suivants ?
L'environnement, l'écologie, les patrimoines**

489 répondants

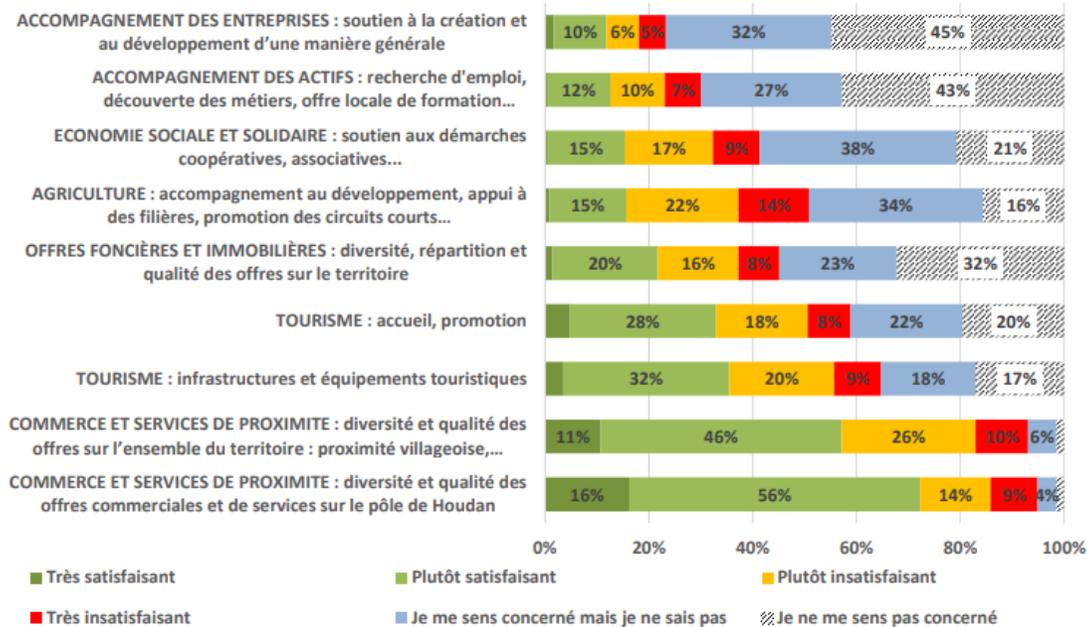




1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

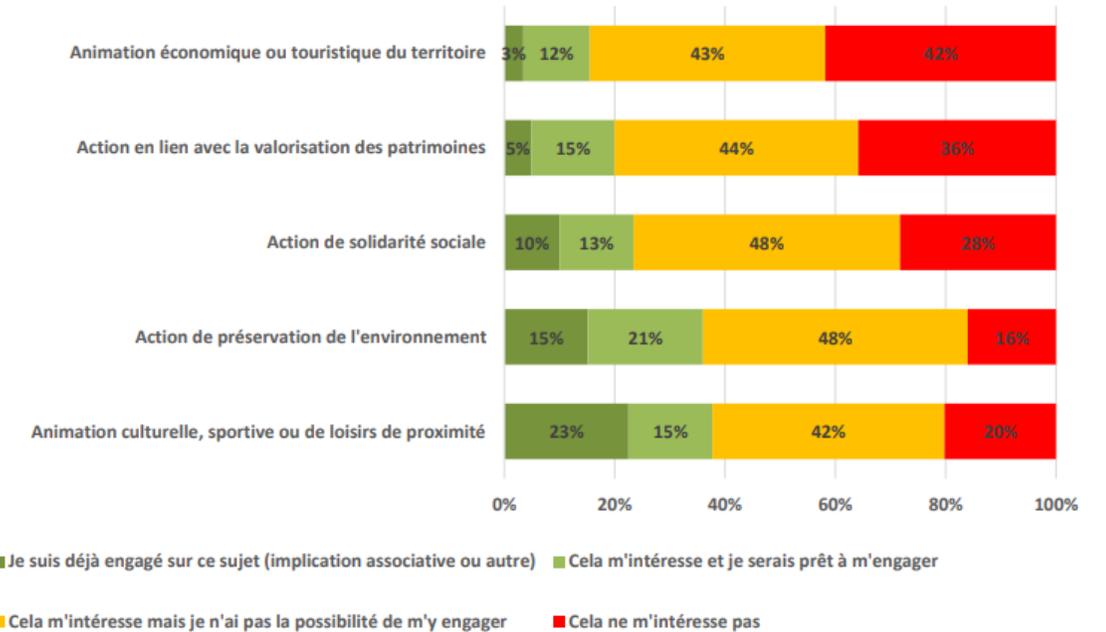
**Q17 : Quelle appréciation portez-vous sur la qualité des politiques et actions publiques locales (communes, CCPH, Département, Région) dans les domaines suivants ?
La vie économique**

489 répondants



Q18 : Etes-vous intéressé-e et seriez-vous prêt-e à vous engager d'une manière ou d'une autre sur les sujets suivants ?

471 répondants

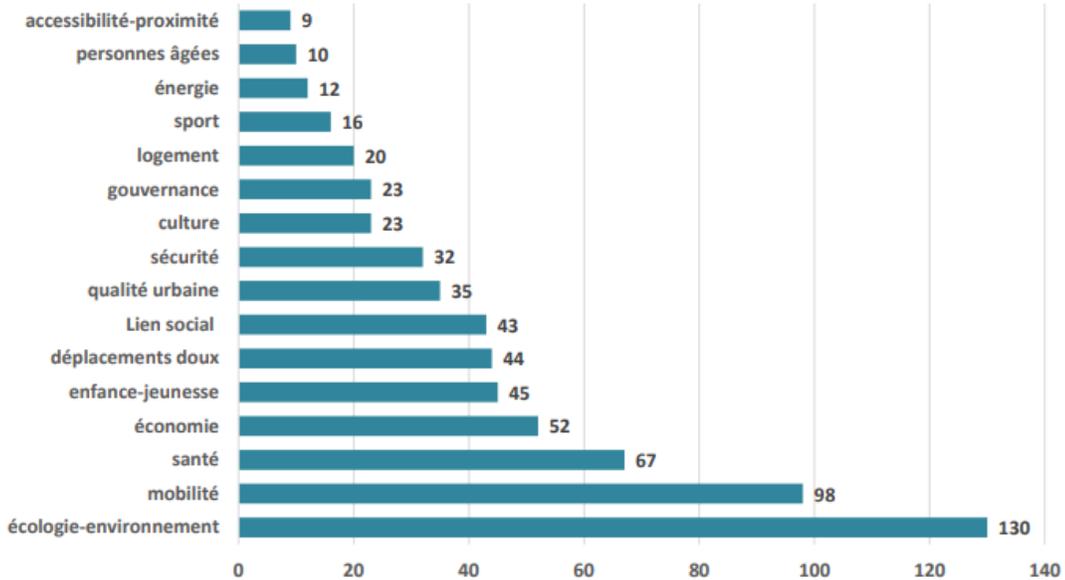




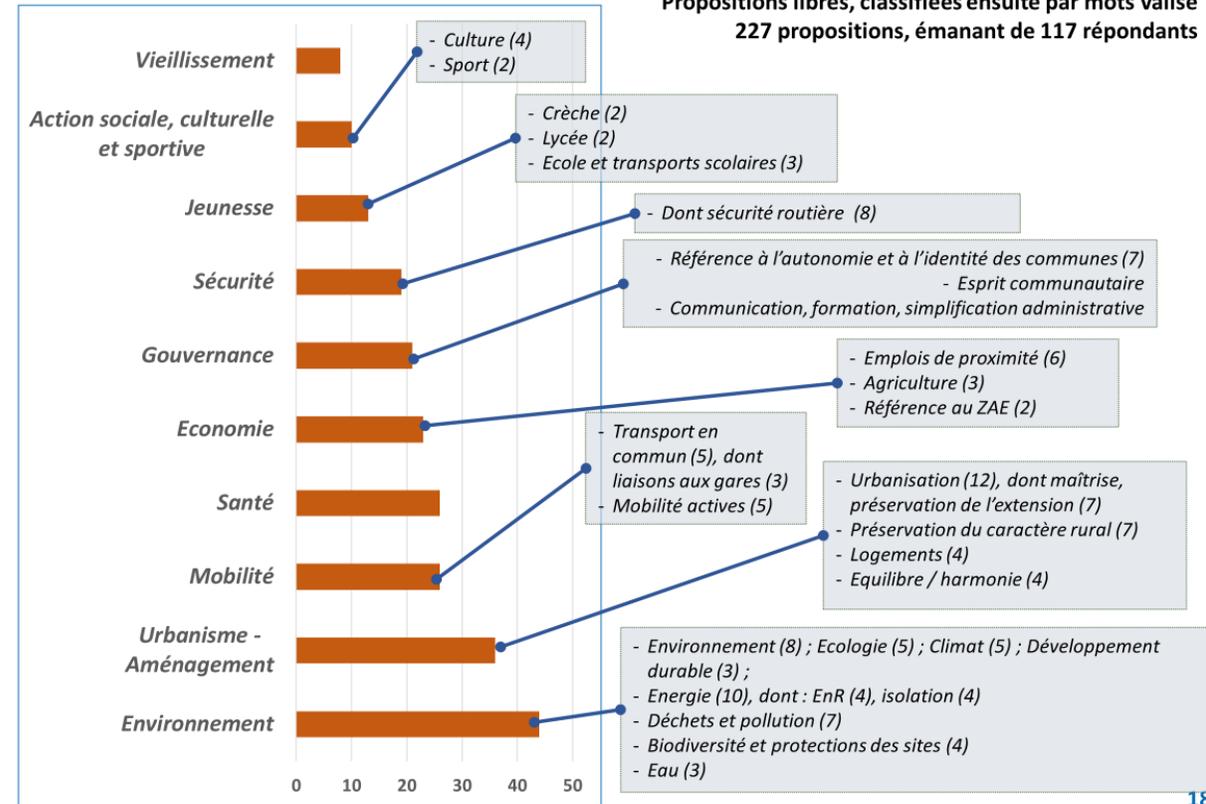
1-1- Le projet de territoire : synthèse de l'enquête auprès du grand public (887 participants)

Q19 : Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus et auxquels le projet de territoire doit apporter des éléments de réponses ?

Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus et auxquels le projet de territoire doit apporter des éléments de réponses ?



Habitants



Elus

ADMINISTRATION GÉNÉRALE





1-1- Le projet de territoire

Synthèse du Forum des élus du 11 mars 2024 (72 participants) :

1^{er} thème : la RURALITE : comment la définir ? Comment la projeter en 2035 ?

- **Sur la perception vis-à-vis de la ruralité d'il y a plusieurs décennies** : regroupement résidentiel dans les bourgs et hameaux, poids de l'agriculture et circuits courts, solidarités familiales et de grande proximité ...
- **Sur la perception de la ruralité d'aujourd'hui** : faible densité des habitats pavillonnaires, nouveaux arrivants qui expriment des exigences « urbaines » inappropriées, conflits de perceptions et d'usages (recherche de calme et de tranquillité sans connaître et intégrer les exigences du territoire), évolution de l'agriculture.
Des tendances « péri-urbaines » sont par ailleurs mises en avant, qui peuvent caractériser la ruralité actuelle du territoire :
 - Les mobilités quotidiennes pour aller travailler (temps de trajet)
 - Des mobilités résidentielles importantes : « On vient ici 10-15 ans quand on a des enfants pour leur bien-être puis on repart quand ils sont de grands adolescents et que les contraintes sont trop importantes »





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

Les éléments de caractérisation dominants de la ruralité :

➤ **La ruralité, un « style de vie », un « état d'esprit »**

- La solidarité ; les systèmes d'entre-aide ; « ici, on connaît ses voisins »
- L'intensité de la vie associative
- Le calme, la tranquillité
- Un habitat individuel au plus près de la nature ; une faible densité
- Une organisation de vie qui nécessite davantage d'anticipation : les courses, faire le bois et la nécessité d'accepter qu'il y ait moins de services
- Le rythme de la nature

➤ **La ruralité, une économie**

- L'agriculture et l'exploitation de la terre
- L'artisanat
- Les activités commerciales et de services de proximité, dont celles assumées par le milieu associatif

➤ **La ruralité, des patrimoines**

- La nature, son rythme et ses exigences
- Les paysages, la biodiversité
- L'histoire des villages, les savoir-faire
- Les cœurs de bourgs, l'architecture monumentale et/ou rurale
- Le patrimoine vernaculaire diffus (moulins, ponts, ...)





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

Les enjeux pour préserver et valoriser la ruralité :

➤ Réinventer un modèle rural attractif et accueillant

- Poursuivre un accueil résidentiel qui préserve un bon équilibre générationnel
- Grandir sans détruire
- Garder et développer notre population active pour un bassin de vie équilibré
- Nécessité d'avoir un territoire productif : faire du développement économique
- Articuler les fonctions : villégiature, étudier, travailler, vieillir...

➤ Développer une économie diversifiée

- Développer l'emploi local pour ne pas devenir une zone dortoir
- Vers un pôle alimentaire ? circuits courts. Promouvoir des filières locales
- Travailler sur l'économie des services

➤ Préserver le cadre de vie

- Limiter / maîtriser la densité
- Viser la cohérence des PLU, notamment sur le maintien des équilibre logements/activités
Travailler sur les bassins de vie de proximité

➤ Développer les services, dans une logique de diffusion de proximité

- Promotion de la « courte distance »
- Travailler sur les problématiques du soin et de la santé
- Favoriser le commerce local et les services de proximité
- Travailler sur le maillage optimal et anticipé des offres de scolarité
- Développer une offre sportive et culturelle attractive et qualitative





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

2ème thème : Notre accueil résidentiel : quoi ? Pour qui ? Quels critères de qualité ?

- **Promouvoir la diversité résidentielle, en écho à des besoins très divers :**
 - Développer l'offre de logements en trouvant un équilibre entre la nécessité de construire et la nécessité de rénover les logements
 - Diversifier l'offre et développer des réponses appropriées aux besoins singuliers suivants : familles monoparentales, jeunes actifs, seniors (à différentes étapes du vieillissement et de la perte d'autonomie)
 - Développer l'offre locative en gardant la maîtrise de l'offre locative sociale
 - Développer et accompagner des produits immobiliers innovants et attractifs :
 - Offres en collectifs de qualité avec services partagés : jardins partagés, espaces de convivialité...
 - Offres exemplaires sur des critères environnementaux : maisons passives...
 - Offres émergentes du type colocation intergénérationnelle, offres dédiées aux seniors...

- **Se doter d'outils de planification, de maîtrise foncière et d'intervention sur le marché immobilier**
 - Des outils de planification et de maîtrise foncière (SCOT, partenariats publics-privés ?, politique foncière pour « encadrer » les projets des promoteurs)
 - Des outils d'intervention sur le marché immobilier (taxe sur les logements vacants, permis de louer, taxe majorée sur les résidences secondaires)





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

3ème thème : Nos services du quotidien : quoi ? Pour qui ? Comment y accéder ?

- **Une problématique transversale : l'organisation de la proximité et de l'implication citoyenne**
 - Développer les dispositifs de mutualisation intercommunale entre équipements, services et sites
 - Travailler globalement sur la notion d'accessibilité : information, maillage, tarification, médiation...
 - Diffusion de proximité du réseau France Services
 - Structurer un projet social qui contribue à « aller chercher les besoins qui ne s'expriment pas forcément »
 - Mieux valoriser les nombreuses initiatives de proximité
 - Travailler sur des offres alternatives de mobilité, en particulier pour les publics « captifs »
 - Travailler sur les conditions d'une implication citoyenne plus affirmée dans l'animation de proximité

- **Les parcours du vieillissement**
 - Travailler globalement sur les conditions du maintien à domicile
 - Imaginer et accompagner le développement de (nouveaux) services accessibles : livraison de courses, mobilité...
 - intégrer la question du lien social et de la vie culturelle et sportive qui contribuent au « bien vieillir »





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

3ème thème : Nos services du quotidien : quoi ? Pour qui ? Comment y accéder ?

➤ Les parcours de l'enfance et la jeunesse

- Poursuite d'un travail fin sur le maillage scolaire : exigence d'anticipation et de partenariats
- Travailler sur le développement d'une offre diversifiée en matière de garde pour la petite enfance et sur la problématique cruciale du « recrutement » d'assistant.e.s maternelles
- Travailler sur la question de la parentalité et de l'accompagnement des familles

➤ Le soin, la santé

- Valoriser l'hôpital de Houdan, équipement structurant de qualité
- Travailler sur le maillage de l'offre de soins de proximité
- Travailler sur la santé au travers des pratiques sportives, de l'alimentation....

➤ L'offre culturelle et sportive

- Des objectifs partagés de lien social et d'attractivité du territoire
- Constat d'une offre sportive satisfaisante à valoriser
- Quelques pistes de travail concernant la Culture, axe à privilégier :
 - Viser une meilleure communication / valorisation de ce qui existe
 - Envisager la création d'une salle de spectacles
 - Travailler sur une offre autour du cinéma : salle, itinérance...
 - Travailler sur la lecture publique : maillage, réseau...





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

4ème thème : Notre économie : quelles économies ? Quels accompagnements ?

- **L'économie des services de proximité**
 - Travailler sur l'économie circulaire en réponse aux attentes des entreprises et des habitants
 - Développer les services à la personne pour rendre attractif et créer de l'emploi de proximité (axe déterminant mais soumis à de nombreuses contraintes)
 - Maintenir notre tissu commercial de proximité et de détail
- **L'économie productive, en valorisation de notre situation géographique**
 - Développement économique à partir de notre tissu d'entreprises existantes
 - Développer des conditions d'accueil optimales pour les industries productives de taille moyenne (du type espace Prévôté)
 - Préserver des capacités foncières économiques et les corrélérer avec le développement résidentiel
- **L'accompagnement agricole en appuyant des logiques de proximité**
 - Appuyer un projet agricole et son articulation harmonieuse en lien avec la mixité de fonctions de l'espace rural
 - Promotion de filières locales et d'une économie de circuits courts
 - Maintenir une diversité de production agricole
- **La valorisation de notre potentiel touristique**
 - Valorisation de nos patrimoines, dans leur diversité
 - Valorisation de l'itinérance touristique entre des pôles majeurs (vallée de la Seine, Forêt de Rambouillet, vallée des Rois..) : développement des liaisons douces et offre locale de services
- **Renforcement de l'animation économique et le soutien à l'entreprenariat**
 - Créer des lieux d'échanges entre les 2 clubs d'entreprises et l'ensemble des élus
 - Informer et impliquer les habitants dans le maintien de l'offre commerciale





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

5ème thème : la gouvernance du projet

➤ Les interrelations CCPH / Communes ?

- Mieux structurer et solidariser le bloc local (communes / CCPH) par l'information et le débat
 - Favoriser les initiatives d'interconnaissance des élus du territoire
 - Mieux informer – communiquer auprès des nouveaux élus en début de mandat
 - Conseil communautaire : doit devenir davantage un lieu de débats. Inciter les élus à prendre connaissance des documents transmis en amont pour que leur participation soit active et travailler sur les conditions de diffusion des décisions communautaires auprès de l'ensemble des élus municipaux
- Développer la mutualisation
 - Travailler ce sujet à différentes échelles : CCPH, quelques communes ensemble
 - Renforcer le travail concerté / en commun des secrétaires de mairies
 - Intérêt de développer des groupements de commandes : assurances...
 - Mutualiser du matériel communautaire
 - Conforter les groupements scolaires intercommunaux
 - Développer la mutualisation des salles/sites pour activités culturelles ou sportives

➤ Les partenariats institutionnels ?

- Intérêt de travailler la thématique de la mobilité avec les voisins euréliens
- Développer les partenariats public / privé
- Travailler avec les ressources du Conseil Départemental : par ex : INGENIERY
- Travailler sur une plus grande maîtrise foncière avec appui de l'établissement foncier
- Développer des systèmes hybrides notamment pour favoriser l'émergence d'activités et d'initiatives de grande proximité : collectivités, associations, entreprises, citoyens..





1-1- Le projet de territoire – Synthèse du 1^{er} forum des élus

5ème thème : la gouvernance du projet

➤ La participation citoyenne ?

- S'appuyer sur les communes, qui peuvent mieux valoriser et diffuser le travail de la CCPH auprès des habitants
- Diversifier les supports d'informations en direction des communes
- Multiplier les réunions publiques associant communes et CCPH
- Susciter l'implication citoyenne de proximité et la mobilisation des associations par des temps festifs (fêtes des voisins), la valorisation des réseaux locaux (Parents d'élèves notamment)

Prochaine étape : 2^e Forum de travail avec les élus sur la détermination de la trame stratégique avec l'ensemble des élus du Conseil communautaire (permettra de formaliser le projet politique)

Lundi 22 avril 2024, de 18h à 21h30 à la Salle des Fêtes à Orgerus





1-2- Le PCAET





Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Un projet territorial de développement durable

- Stratégique
- Opérationnel

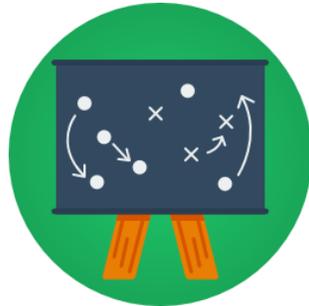
Une démarche obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants



Une durée de 6 ans



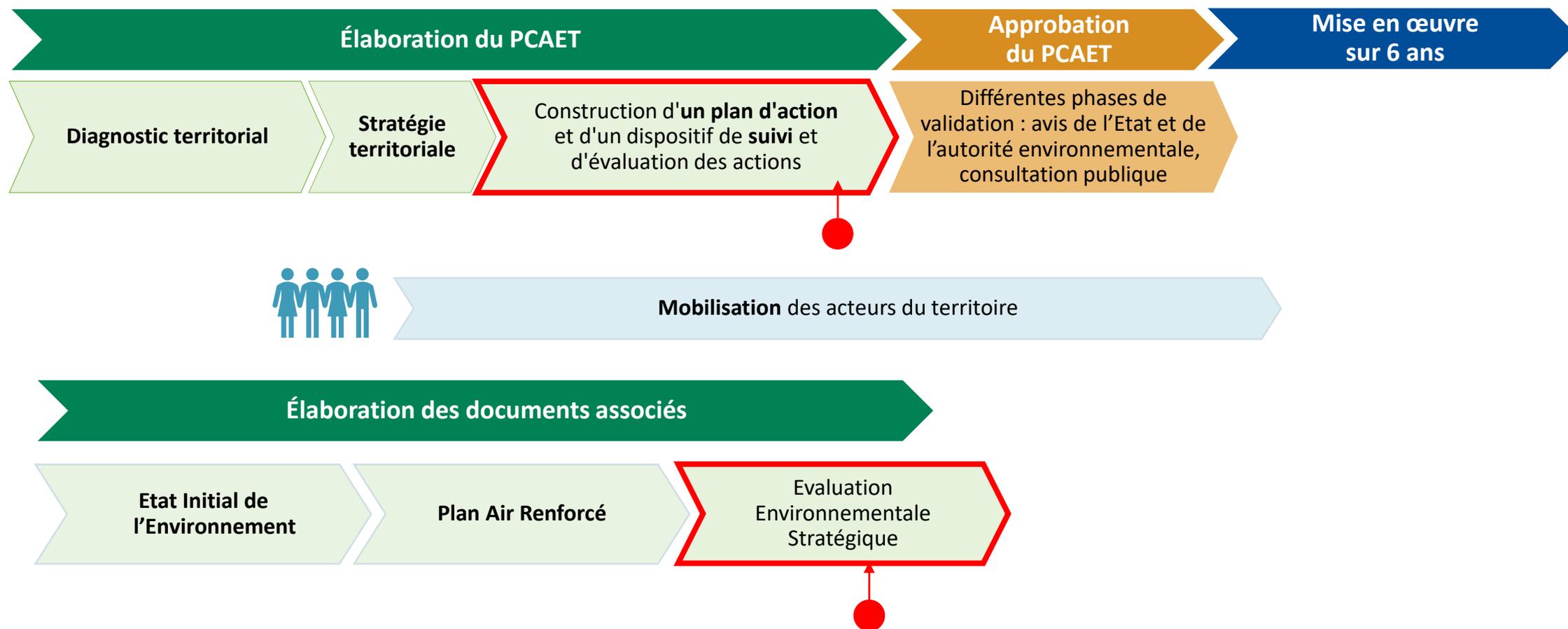
A l'échelle d'un territoire
avec tous les acteurs locaux (entreprises,
associations, citoyens...)



Rôle de la communauté de communes :
Coordonner la transition énergétique sur son territoire



Les étapes d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)





Une démarche participative



- Lancement en réunion statutaire – **16 février 2023** ✓
- **1 réunion publique de lancement** du PCAET – **8 mars 2023** ✓
- 1 réunion de mobilisation des acteurs économiques du territoire – **28 mars 2023** ✓

- Réunion de **COTECH #1** : partage des éléments clés du diagnostic territorial – **4 avril 2023** ✓
- Réunion de **COFIL #1** : validation du diagnostic territorial – **10 mai 2023** ✓

- 1 atelier de **co-construction de la vision stratégique** avec les élus – **31 mai 2023** ✓
- Réunion de **COTECH #2** : partage de la stratégie territoriale – **26 juin 2023** ✓
- **Conseil des Maires** : présentation de la stratégie territoriale – **6 juillet 2023** ✓
- **1 réunion publique** de présentation des enjeux et objectifs stratégiques – **4 octobre 2023** ✓
- Réunion de **COFIL #2** : validation de la stratégie territoriale – **19 octobre 2023** ✓

- **3 ateliers thématiques de concertation, 1 atelier de synthèse** – **Novembre 2023** ✓
- **1 journée technique de travail** sur les actions avec les services et les partenaires – **5 février 2024** ✓
- Réunion de **COFIL #3** : validation et hiérarchisation des propositions d'action – **12 février 2024** ✓
- Réunions de **COTECH #3** - **27 février 2024** ✓
- Réunion de **COFIL #4** : validation du projet de PCAET – **14 mars 2024**



Rappel de la vision stratégique territoriale



Etat des lieux

Consommation finale

552 GWh

Production renouvelable
locale

6 GWh

Soit un rapport entre la
production renouvelable
locale et la consommation
finale de

0,01



Objectif CCPH à 2030

Consommation finale

420 GWh

Production renouvelable
locale

110 GWh

Soit un rapport entre la
production renouvelable
locale et la consommation
finale de

0,26

- 24%

X 18



Un programme en 63 actions



Habitat et aménagement: 11 actions



Mobilités : 12 actions



Agriculture et alimentation : 10 actions



Economie locale : 8 actions



Espaces naturels, biodiversité et ressource en eau : 16 actions



Energies renouvelables et de récupération : 6 actions

Des actions prioritaires

Action prioritaire



Trois niveaux d'avancement

Action engagée

Action court terme

Action moyen terme



Rappel de la vision stratégique

1. L'étalement urbain est maîtrisé et favorise un **équilibre entre offre de logements, d'emplois et de services**.
2. La **rénovation énergétique des logements est massivement soutenue**, par les collectivités et leurs partenaires, en ciblant en priorité les ménages les plus précaires. Les particuliers sont accompagnés par des aides des collectivités et de l'information.
3. Le **bâti communal et intercommunal** est rénové énergétiquement, la consommation est suivie et maîtrisée
4. Une **culture de la sobriété énergétique** s'instaure, portée par les habitants et une communication forte de la CCPH et de ses partenaires.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Émissions de gaz à effet de serre du résidentiel	-52% 35 700 tCO ₂ e -> 17 000 tCO ₂ e
Consommations d'énergie du résidentiel	-22% 263 GWh -> 206 GWh
Nombre de logements rénovés	Environ 400 logements collectifs et 1 500 logements individuels (20% du total)
Nombre de chauffages au fioul remplacés	Environ 1 900 (100% des chauffages)



11 actions dont 5 prioritaires

Action H1-1 : Mettre en cohérence la politique urbanistique sur l'ensemble du territoire via l'élaboration d'un SCOT	
Action H1-2 : Favoriser l'habitat collectif dans les PLU	
Action H1-3 : Favoriser le développement économique local	
Action H1-4 : Obliger toute construction neuve sur le foncier communautaire à respecter un cahier des charges strict	★
Action H2-5 : Sensibiliser le grand public à la sobriété énergétique et communiquer sur les bonnes pratiques	★
Action H3-6 : Communiquer à destination du grand public sur les aides et accompagnements à la rénovation énergétique et au remplacement des chauffages polluants	★
Action H3-7 : Créer des espaces de dialogue autour de la rénovation énergétique à l'échelle du territoire	
Action H3-8 : Former des agents de la CCPH et des communes pour informer et diriger le public sur les problématiques énergétiques	
Action H3-9 : Soutenir la rénovation énergétique des logements à forte valeur patrimoniale par les propriétaires précaires	
Action H4-10 : Mettre en œuvre des actions de sobriété énergétique dans le bâti public	★
Action H4-11 : Rénover énergétiquement le bâti public dans le cadre de la convention CEP	★

Rappel de la vision stratégique

1. La mise en place d'un réseau cyclable dense sur tout le territoire permet de **développer la mobilité cyclable**, à la fois pour les déplacements du quotidien et les mobilités de loisir.
2. Des solutions sont mises en place pour **soutenir la mobilité aussi bien à l'intérieur du territoire que vers les territoires voisins, via l'intermodalité**, à la fois dans les gares en réponse aux besoins de mobilité des actifs du territoire et à l'intérieur du territoire où les transports en commun, à la demande et le covoiturage se renforcent progressivement.
3. Les **entreprises du territoire sont proactives** dans l'organisation des mobilités : incitation à l'utilisation des modes actifs, facilitation du covoiturage, mise en place de bornes de recharge.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Émissions de gaz à effet de serre des transports routiers	-35% 50 800 tCO ₂ e -> 33 200 tCO ₂ e
Consommations d'énergie des transports routiers	-24% 186 GWh -> 142 GWh
Part modale vélo	12% < 1% en 2019
Part modale transports en commun	20% 12% en 2019



12 actions dont 5 prioritaires

Action Mt-1 : Communiquer et rendre attractive la sortie du modèle « tout voiture »	
Action Mt-2 : Réaliser un diagnostic global des mobilités sur le territoire	
Action M1-3 : Développer un réseau cyclable plus grand, mieux sécurisé et mieux entretenu	★
Action M1-4 : Communiquer sur les outils utiles pour faciliter la pratique du vélo sur le territoire	★
Action M1-5 : Favoriser la création de services associés à la pratique du vélo	
Action M2-6 : Faciliter la mise en relation et l'identification des covoitureurs	★
Action M2-7 : Dédier des espaces au covoiturage sur le réseau routier	★
Action M2-8 : Adapter les transports en commun aux besoins du territoire	
Action M2-9 : Développer la mobilité GNV et bioGNV pour les poids lourds et transports en commun	
Action M3-10 : Elaborer un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)	★
Action M3-11 : Encourager et inciter les entreprises à structurer la mobilité durable de leurs salariés	
Action M3-12 : Développer un réseau de stations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parcs d'entreprise	



Rappel de la vision stratégique

1. La CCPH mène une **réflexion prospective** et un **dialogue avec les agriculteurs** sur les évolutions de l'agriculture et l'adaptation de leurs activités face au changement climatique.
2. La CCPH soutient les **circuits de proximité et la production locale**, notamment en développant des unités de production et de transformation.
3. La **restauration collective** s'approvisionne avec des produits agricoles du territoire ou de territoires voisins.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	-19% 25 200 tCO ₂ e -> 20 500 tCO ₂ e
Consommations d'énergie de l'agriculture	-23% 19 GWh -> 14 GWh
Séquestration carbone de l'agroforesterie	11 000 tCO ₂ e



10 actions dont 1 prioritaire

Action At-1 : Soutenir un dialogue entre les collectivités et le monde agricole 
Action A1-2 : Appuyer les agriculteurs dans leurs démarches d'installation et de subventions
Action A1-3 : Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique
Action A2-4 : Assurer la transition alimentaire des habitants par la sensibilisation
Action A2-5 : Mettre à disposition des terrains publics pour créer des jardins partagés
Action A2-6 : Recenser et valoriser les points de vente des produits alimentaires locaux
Action A2-7 : Soutenir la création de circuits courts
Action A2-8 : Développer des unités centrales de transformation sur le territoire ou à proximité
Action A3-9 : Développer les produits locaux dans la restauration collective
Action A3-10 : Lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective



Rappel de la vision stratégique

1. Les **entreprises et industries du territoire coopèrent** étroitement et régulièrement, pour accélérer leur transition énergétique et améliorer leur gestion des ressources et des déchets.
2. Les **services de proximité et les activités économiques** génératrices d'emploi se développent sur le territoire, ce qui répond aux besoins des actifs et diminue les besoins de déplacements.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Émissions de gaz à effet de serre de l'industrie	-53% 2 600 tCO ₂ e -> 1 200 tCO ₂ e
Consommations d'énergie de l'industrie	-25% 22 GWh -> 17 GWh
Émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire	-53% 7 900 tCO ₂ e -> 3 700 tCO ₂ e
Consommations d'énergie du secteur tertiaire	-37% 62 GWh -> 39 GWh



8 actions

Action E1-1 : Structurer un réseau d'entreprises engagées dans la transition écologique
Action E1-2 : Organiser des retours d'expérience et des synergies de mutualisation entre les entreprises
Action E1-3 : Mutualiser la gestion des déchets entre les entreprises
Action E1-4 : Mutualiser l'achat et l'installation d'EnR entre entreprises
Action E1-5 : Mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité sur les sites des entreprises
Action E1-6 : Faire émerger au moins une synergie entre entreprises issue de l'Ecologie Industrielle et Territoriale
Action E2-7 : Créer une ressourcerie à Houdan
Action E2-8 : Favoriser l'implantation sur le territoire de filières économiques favorables à la transition



Rappel de la vision stratégique

1. Les **cours d'eau et continuités écologiques** (trames verte et bleue, noire et brune) **sont préservés** et restaurés pour réduire la sensibilité aux aléas climatiques, protéger la biodiversité, et préserver le cadre de vie.
2. La **gestion de la forêt est adaptée** pour réduire sa vulnérabilité au changement climatique et préserver les puits de carbone, tout en permettant une exploitation durable et transparente de la ressource en bois.
3. La **ressource en eau est gérée de façon partagée** pour répondre aux besoins en période de tensions.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Séquestration carbone du territoire	38 000 tCO₂e (51% des émissions) <i>27 000 tCO₂e en 2019 (22%)</i>



16 actions dont 2 prioritaires

Action Bt-1 : Sensibiliser la population aux risques liés aux aléas climatiques	
Action B1-2 : Renforcer et préserver la trame verte	★
Action B1-3 : Renforcer et préserver la Trame Bleue	★
Action B1-4: Réduire la pollution lumineuse et étudier la mise en place d'une trame noire	
Action B1-5 : Renforcer la préservation de la biodiversité à travers les documents d'urbanisme	
Action B1-6 : Renforcer les pratiques de gestion des espaces verts municipaux favorables à la biodiversité	
Action B1-7 : Elaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)	
Action B2-8 : Elaborer une stratégie concertée de gestion des bois et forêts privées	
Action B2-9 : Augmenter la production de bois énergie tout en la gérant durablement	
Action B3-10 : Préserver les mares et zones humides du territoire	
Action B3-11 : Mettre en place un programme d'amélioration de la qualité de l'eau de surface	
Action B3-12 : Elaborer un programme d'entretien des cours d'eau	
Action B3-13 : Engager un programme de restauration des cours d'eau	
Action B3-14 : Mettre en place une stratégie de sobriété et de réduction de consommation d'eau	
Action B3-15 : Renforcer l'absorption de l'eau par les sols et le stockage des eaux pluviales	
Action B3-16 : Réduire les fuites des réseaux d'eau potable	



Rappel de la vision stratégique

1. La **filière solaire photovoltaïque se développe massivement** sur les toitures des bâtiments (résidentiels et tertiaires) et les parkings, dans une logique de préservation des paysages et du patrimoine bâti.
2. Portées par les particuliers, des **filiales d'énergies renouvelables diversifiées** se développent pour répondre aux besoins de **chauffage** des logements.
3. Du biométhane est produit localement par la méthanisation de déchets agricoles et de cultures intermédiaires n'entrant pas en concurrence avec la production alimentaire. Il permet notamment de décarboner les poids lourds et transports en commun du territoire, via le BioGNV.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Production d'énergie renouvelable	110 GWh <i>6 GWh en 2019</i>
Coefficient énergétique territorial*	0,26
Mix énergétique proposé	Solaire photovoltaïque : 40 GWh Méthanisation : 35 GWh Bois-énergie : 10 GWh PAC/géothermie : 10 GWh Eolien : 10 GWh Solaire thermique : 5 GWh



6 actions

Action R1-1 : Informer, inciter, accompagner les particuliers dans leurs projets photovoltaïques
Action R1-2 : Développer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine public
Action R2-3 : Informer et inciter les particuliers à l'installation d'appareils de chauffage alimentés aux énergies renouvelables (Pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques)
Action R2-4 : Développer des projets de géothermie
Action R3-5 : Développer des structures productrices de biométhane par méthanisation en concertant massivement
Action R4-6 : Etudier les opportunités d'installations éoliennes

Qu'est-ce que cela représente ?



Environ 200 000 m² de toiture (habitats, industries, bâtiments tertiaires)



2 méthaniseurs



3 à 5 éoliennes



500 pompes à chaleur, 500 chauffages bois

*Rapport entre la production renouvelable locale et la consommation énergétique finale



A venir :

- Arrêt du projet de PCAET en Conseil communautaire (11 avril 2024)
- Validation du projet par les Personnes Publiques Associées (Avril – Juillet 2024)
- Consultation publique (Septembre 2024)
- Modification du projet suite aux avis et demandes de modifications émis (Octobre 2024)
- Approbation du PCAET en Conseil communautaire (Décembre 2024)
- Présentation du PCAET aux services (Décembre 2024 -Janvier 2025)
- Présentation publique du programme d'action du PCAET (Décembre 2024 -Janvier 2025)
- Mise en œuvre du PCAET (2025 – 2030)

1-3- La révision du schéma cyclable



Rappel des objectifs de l'étude :

développer la mobilité durable en ciblant les enjeux locaux



Améliorer de l'empreinte environnementale du Pays Houdanais



Accompagner les changements de comportement de mobilité



Mieux prendre en compte les besoins des cyclistes de manière générale sur le territoire
(sécurisation des liaisons, des stationnements, des services proposés, etc.)

Améliorer l'autonomie de personnes en difficulté (inclusion sociale)



Favoriser l'emploi et le développement économique durable

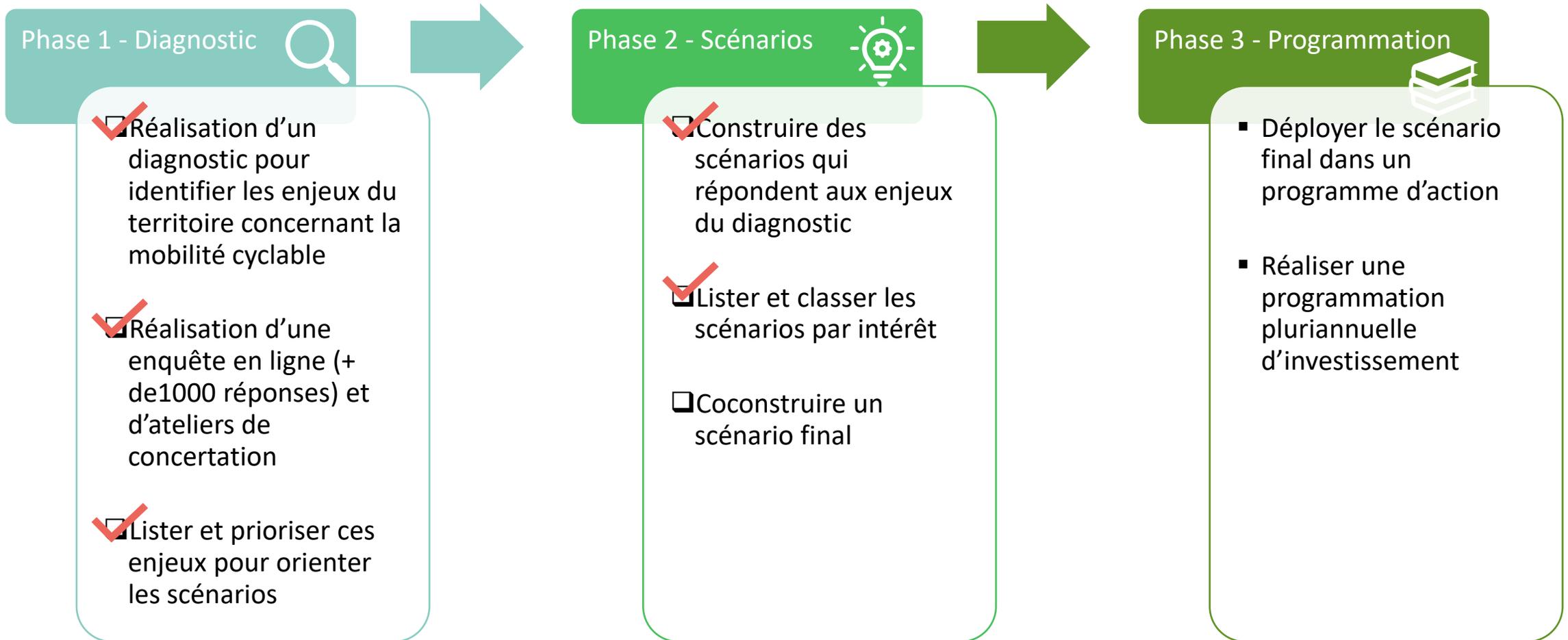


Développer ou renforcer les compétences locales



Phases de l'étude

Comment construire une stratégie



Analyses territoriales

Des aménagements cyclables insuffisants à développer

Un réseau cyclable faible et discontinu

2023.0380 BDD01 Réseau cyclable
TYPES

Voie verte

Piste cyclable

Bande cyclable

Piste cyclable sur trottoir

Zone 30

Contre-sens cyclable

Zone de rencontre

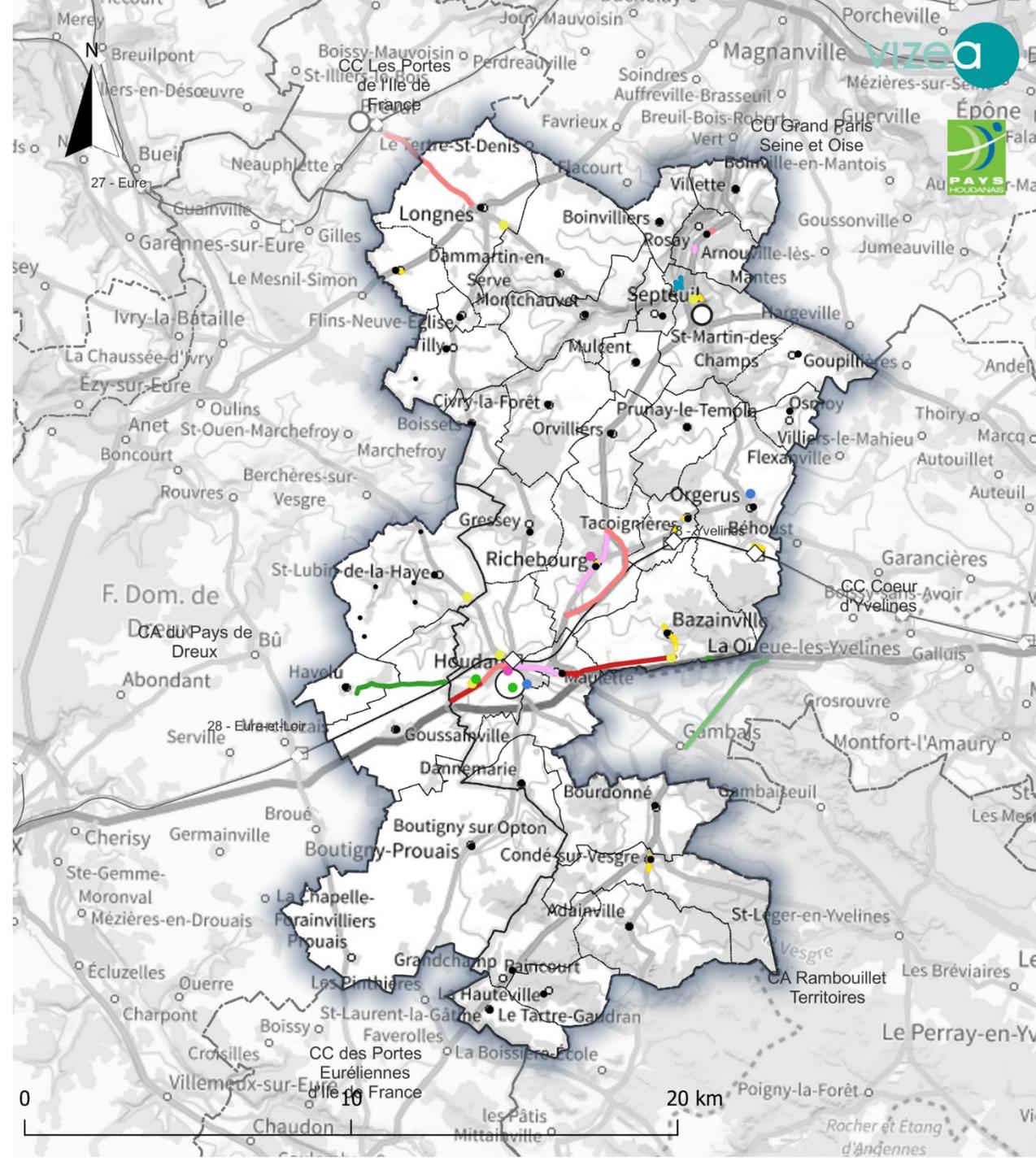
Aire piétonne

AVANCEMENT

A améliorer

Existant

- Faible couverture du territoire
- Pas toujours adaptés
- Discontinus



Phase 1 – Diagnostic synthèse

Les enjeux que doivent satisfaire les scénarios

□ Développer des itinéraires cyclables

- Sécurisés, continus et attrayants
- Préférant les chemins ruraux avec un revêtement perméable en enrobé de couleur claire
- Traitant les points durs
- Desservant les gares, les collèges, les polarités et ayant un intérêt touristique et de loisirs
- Préférant le « Chemin Vert » de l'ancien Schéma Directeur Cyclable et la stratégie du CD78

□ Développer du stationnement vélo et des équipements

- Longue durée, abrité et sécurisé en gare
- Courte durée à proximité des commerces et des services des centres-bourg
- Courte durée à proximité des équipements principaux

□ Accompagner au changement

- Renforcer la communication sur les vélos spéciaux (cargos)
- Renforcer l'apprentissage et le savoir rouler à vélo
- Proposer des actions d'expérimentation du vélo

Guide du choix des aménagements

Une variation d'aménagements, de dimensions et de niveaux de service

Le choix des aménagements cyclables se décide en fonction d'au moins 3 paramètres :

1. Les vitesses pratiquées par les véhicules motorisés sur la voirie
2. Le niveau de trafic sur cette même voirie
3. L'importance de l'itinéraire cyclable

Caractéristiques du trafic motorisé		Importance du réseau cyclable et public cible			
Vitesse max pratiquée (km/h)	Trafic motorisé (véhicule/ jour, ordres de grandeur)	Réseau local ou boucle touristique	Réseau structurant hors agglomération	Réseau structurant en agglomération et sur quelques dizaines de mètres en sortie et entrée	Réseau structurant, à haut niveau de service et sécurisé
1.	2.	Quelques passages de cyclistes par jour	Un réseau attrayant pour encourager la pratique cyclable utilitaire		Un réseau très sécurisé pour encourager la pratique d'un public jeune
Hors voirie	Interdit à la circulation sauf riverains et engins agricoles	Voie Verte [- 2 mètres -]		Voie Verte [- 3 mètres -]	
20 km/h Cœur de bourg	Variable 4 000 – ∞	Circulation mixte Zone de rencontre		Circulation mixte en Zone de rencontre	
30 km/h Traversée de bourg et quartier sensible (écoles...)	Faible 0 – 2 000	Circulation mixte en Zone 30	Pas de zones 30 ou 20 km/h Hors agglomération	Circulation mixte Zone 30	Vélorue
	Moyen 2 000 – 4 000			Z30 + Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	
	Élevé 4 000 – ∞				
50 km/h Agglomération	Faible 0 – 1 500	Circulation mixte sur petite route < 1 500 véh/j			
	Moyen 1 500 – 6 000	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens			
	Élevé 6 000 – ∞	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	Voie Verte [- 2 mètres -]	Piste cyclable [- 3 mètres -]	Piste cyclable [- 3 mètres -]
70/80 km/h Voories CCPH	Faible 0 – 1 000	Circulation mixte sur petite route < 1 000 véh/j		Pas de vitesse supérieure à 50 km/h En agglomération	
	Moyen 1 000 – 4 000	Bande cyclable ou CVCB 1,7 mètres par sens	Voie Verte [- 2 mètres -]		
	Élevé 4 000 – ∞	Voie Verte [- 2 mètres -]			

3.

Analyses territoriales

Un patrimoine de chemins ruraux important Idéal pour des connexions de bourgs à bourgs

Un patrimoine de chemins ruraux important

2023.0380 BDD01 Réseau cyclable

CATEGORIES

Piste cyclable

Voie verte

Bande cyclable et mixité

Chemin intéressant

AVANCEMENT

Existant

Chemin Ruraux Potentiels, CCPH, 2023

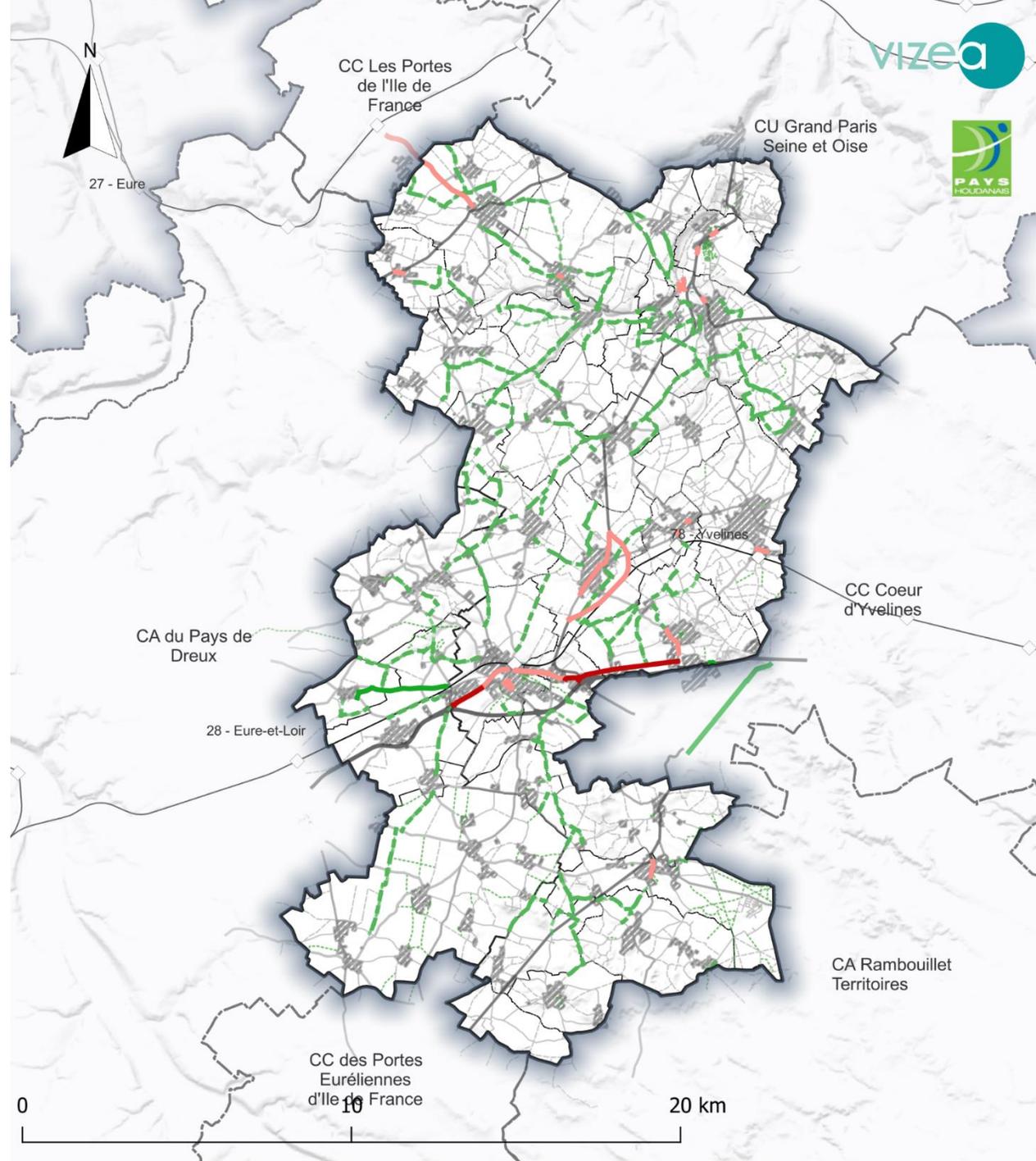
Utilisation du sol périmètre CCPH, 2023

Zones urbanisées

Voie ferrée

Liste des gares

- Les chemins ruraux sont intégrés à la base de données des itinéraires potentiels
- Quand le choix se présente, le chemin rural est préféré à la route départementale
- Un enjeu important de revêtement et de cohabitation avec les engins agricoles





A venir

Réalisation du plan d'action opérationnel et finalisation du schéma cyclable comprenant :

- La réalisation du plan d'action via un inventaire de fiches-actions par itinéraire et par maîtrise d'ouvrage
- Le réalisation du calendrier du plan d'action
- La définition du plan pluriannuel d'investissement





2 – Le développement économique

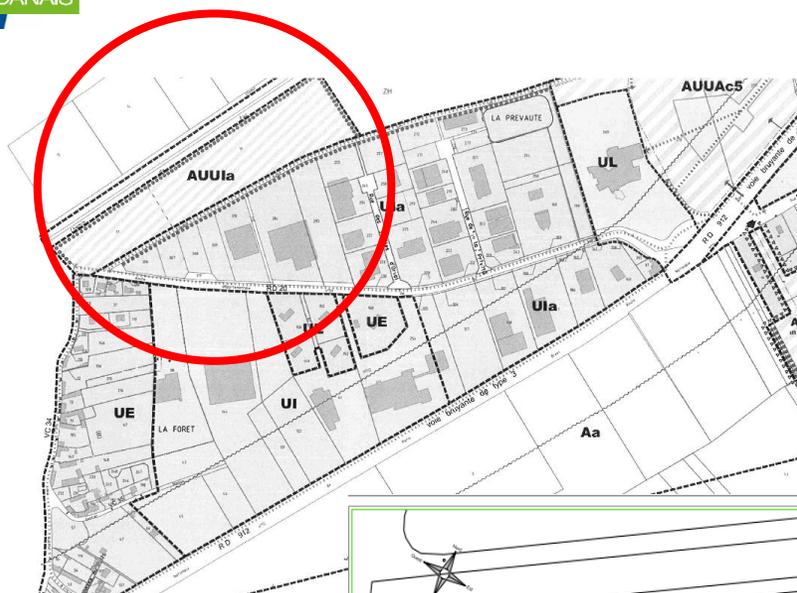


2-1- Projets en cours

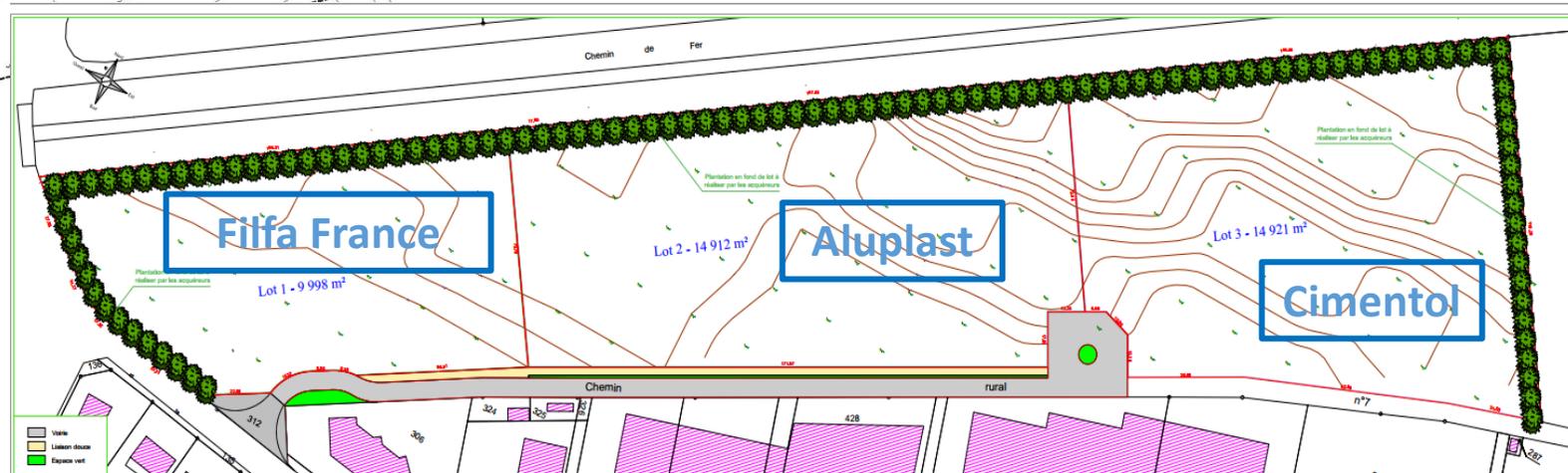


2-1- Zone d'activité de la Prévôté : extension de la zone

- Parcelle ZH 17 : 11 500 m²
- Parcelle ZH 18 : 29 500 m²



- Permis d'aménager délivré
- Promesses de vente pour les deux terrains signées
- Ventes prévues fin juin 2024 (PA purgé de recours)
- Modification du PLU de Houdan en cours
- Trois industriels intéressés
- Prix proposé : 60 €/m²



2-1- Zone d'activité de la Prévôté : projet d'installation 16, route de Bû (Initiative privée)

Parcelle ZH 144

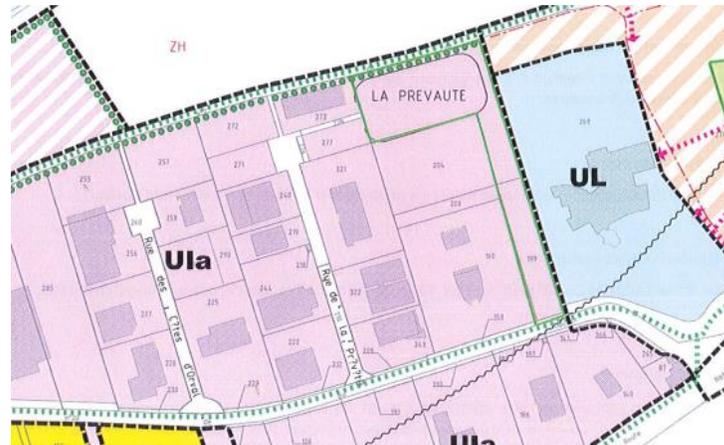
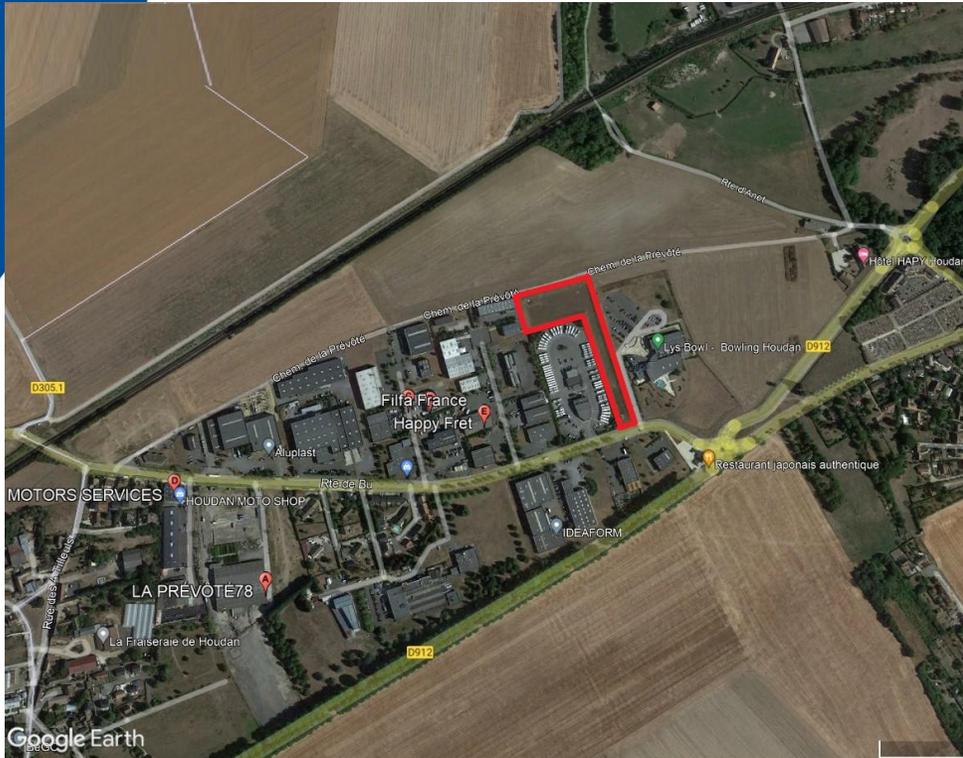
Lot A de 9 296 m² en discussion

Lot B de 20 715 m² avec une servitude de passage jusqu'au lot A :

- Bâti conservé
- Construction de 15 cellules entre 140 et 280 m² (création entre 2 et 5 emplois / cellule)



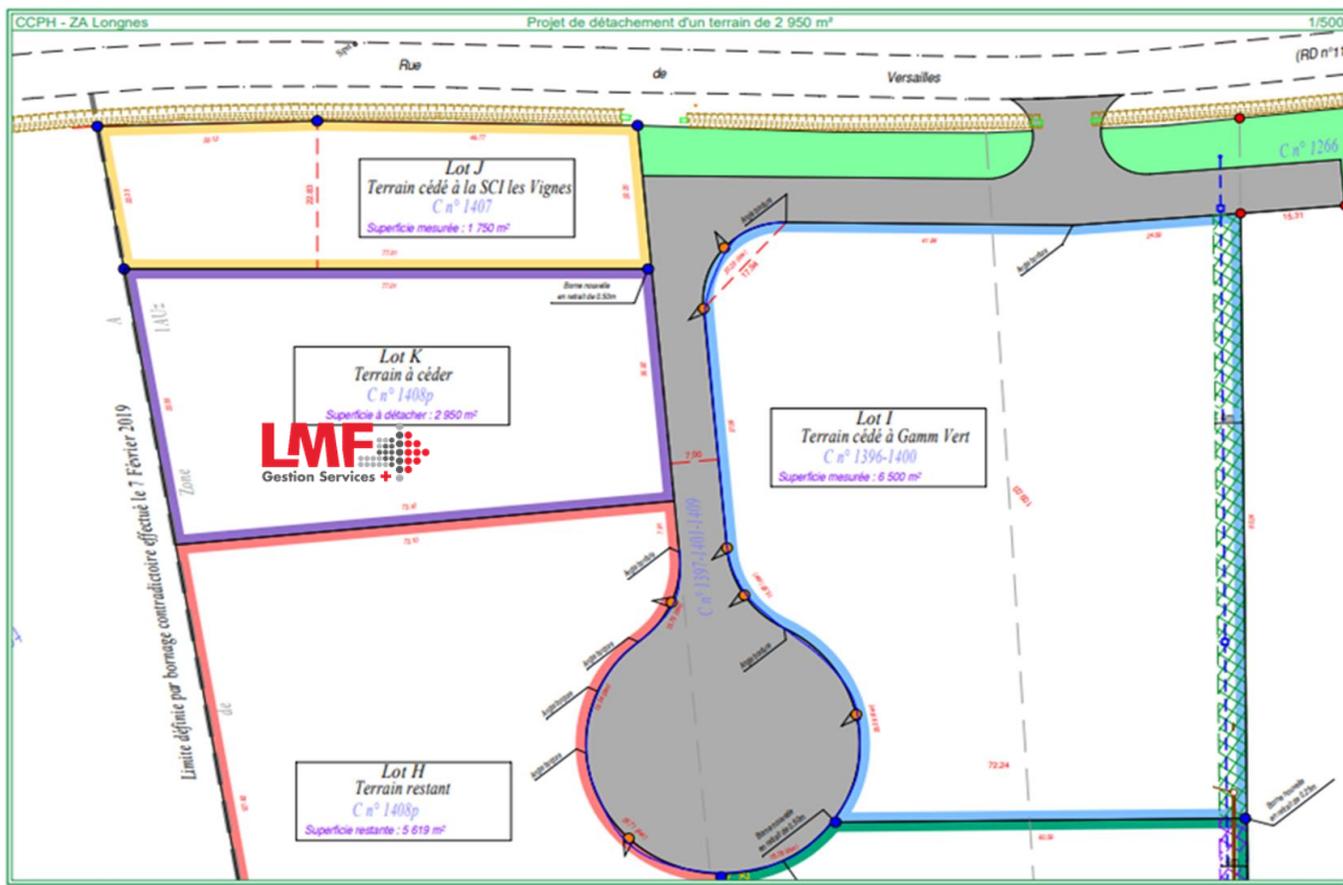
2-1- Zone d'activité de la Prévôté : étude d'opportunité pour la construction sur pilotis au-dessus du bassin de rétention



- Etude d'opportunité élaborée par IngénierY

- Etude de faisabilité à lancer sur la base d'une construction modulaire qui permettra à la CCPH de louer des cellules à plusieurs opérateurs économiques tout en restant propriétaire

2-1- Lots dans la ZA des Vieilles Vignes à Longnes



- Quatre lots envisageables entre 3 200 et 3 400 m²
- VRD réalisés
- 1 acquéreur intéressé pour un lot de 2 950 m²
- Prix : 50 €/m² + frais de raccordement

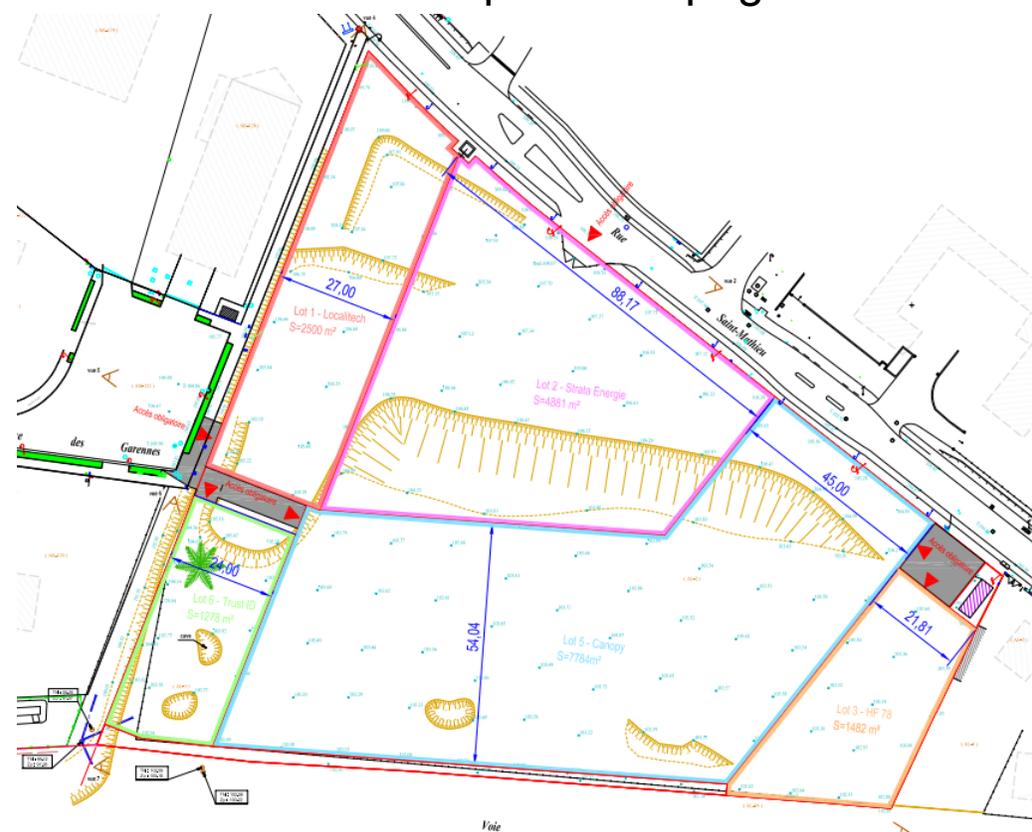


2-1- Lots dans la ZA Saint Matthieu à Houdan

- Quatre lots envisagés (le lot 2 serait utilisé pour le siège de la CCPH)
- Permis d'aménager délivré
- Plan de gestion de dépollution associé avec un bureau d'étude qui accompagnera les acquéreurs aux frais de la CCPH
- Viabilisation minimale suivant les lots
- Fonds friche accordé en 2023
- Cessions à prévoir au CC de juin 2024



Plan du terrain – 17, rue Saint Mathieu



Projet d'allotissement

2-1- Projet dans la zone commerciale de Maulette

- Construction d'une aire extérieure pour les matériaux (Bati Drive)
- Construction de 6 cellules pour l'activité et l'artisanat
- En partenariat avec la CCPH : création d'une aire de covoiturage sécurisée et vidéosurveillée disponible 7j/7 et 24h/24



2-2- Le développement économique et l'aménagement du territoire



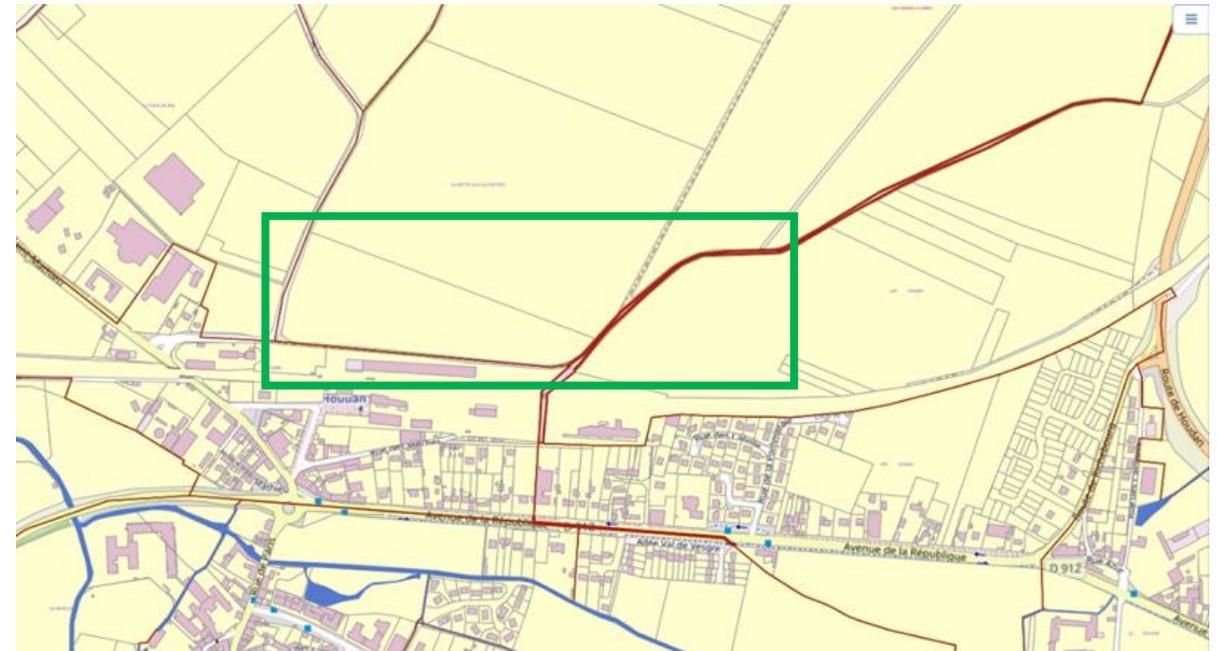
2-2- L'avis de la CCPH sur le projet arrêté de SDRIF-E

Focus des demandes sur l'attractivité économique :

Une enveloppe spécifique complémentaire de 25 Ha répartie comme suit :

Commune	Enveloppe spécifique actuellement accordée SDRIF-E dans communes à potentiel accueil activité économique	Capacité d'extension supplémentaire demandée au titre du développement économique (en Ha)
Houdan	7	10
Condé	2	1
Longnes	2	2
Maulette	3	4
Orgerus	5	2
Septeuil	5	4
Bazainville	3	2
Total	27	25

Une demie pastille à localiser au niveau de la gare de Houdan :





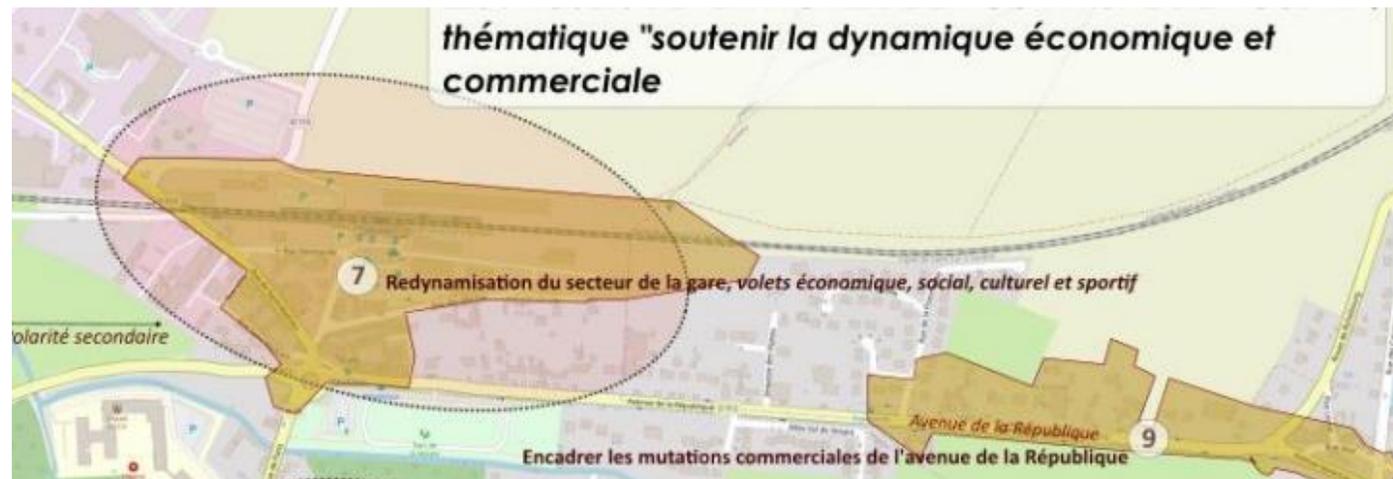
2-2- Etude à mener dans le cadre de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire cosignée avec la commune de Houdan – Fiche action du CRTE

Thématique: Le développement maîtrisé, équilibré et harmonieux du territoire

Action à envisager : faire émerger un projet global sur le secteur gare, où se mêlent renouvellement urbain, réinvestissement des friches des anciens silos à grains de la gare, inscription dans le paysage de la part modale du vélo, création d'équipements publics et sportifs attractifs, et création d'un pôle économique répondant aux besoins du territoire élargi, en équilibre harmonieux avec le linéaire commercial du centre-bourg.

Objectifs principaux :

- Recomposer un quartier de vie en lui donnant une vocation économique répondant aux besoins du grand territoire.
- Inscrire le pôle gare dans une démarche de renouvellement urbain, permettant la création d'activités économiques.



2-3- La transition écologique des entreprises





2-2- Rappel de la vision stratégique du PCAET



Rappel de la vision stratégique

1. Les **entreprises et industries du territoire coopèrent** étroitement et régulièrement, pour accélérer leur transition énergétique et améliorer leur gestion des ressources et des déchets.

2. Les **services de proximité et les activités économiques** génératrices d'emploi se développent sur le territoire, ce qui répond aux besoins des actifs et diminue les besoins de déplacements.



Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2019)
Émissions de gaz à effet de serre de l'industrie	-53% 2 600 tCO ₂ e -> 1 200 tCO ₂ e
Consommations d'énergie de l'industrie	-25% 22 GWh -> 17 GWh
Émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire	-53% 7 900 tCO ₂ e -> 3 700 tCO ₂ e
Consommations d'énergie du secteur tertiaire	-37% 62 GWh -> 39 GWh





2-2- Les ambitions du PCAET pour les entreprises

Habitat et aménagement :

- Favoriser le développement économique local (accélérer la conversion des friches industrielles, obtenir des surfaces de développement économiques supplémentaires (SDRIF-E et SRADDET) et étendre à l'ensemble des communes les moyens de Petites Villes de Demain)

Mobilités :

- Elaborer un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)
- Encourager et inciter les entreprises à structurer la mobilité durable de leurs salariés
- Développer un réseau de stations de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur les parcs d'entreprise

Economie locale :

- Structurer un réseau d'entreprises engagées dans la transition écologique
- Organiser des retours d'expérience et des synergies de mutualisation entre les entreprises
- Mutualiser la gestion des déchets entre les entreprises
- Mutualiser l'achat et l'installation d'EnR entre entreprises
- Mettre en place des pratiques favorables à la biodiversité sur les sites des entreprises
- Faire émerger au moins une synergie entre entreprises issue de l'Ecologie Industrielle et Territoriale
- Favoriser l'implantation sur le territoire de filières économiques favorables à la transition





2-2- Les moyens déjà discutés

1. Sur la mobilité

- Créer une cartographie sur les déplacements des entreprises (salariés, livraisons...) / point emploi
- Trouver des solutions de recharges pour les véhicules – IRVE Lente, domicile des salariés + sur les parkings des entreprises. / IRVE Rapide – Intermarché
- Lancer l'étude de faisabilité du plan de déplacement inter-entreprises afin de connaître :
 - Les déplacements des salariés
 - Les horaires de travail
 - La recherche d'emploi et la période
 - Les informations générales (types activité + nombre de salariés...)
 - Les contraintes énergétiques / gestion des déchets / sécurité vidéosurveillance
 - Le souhait des entreprises sur la mise en place de IRVE chez eux et faire un inventaire global du territoire





2-2- Les moyens déjà discutés

2. Sur la transition énergétique

Une réunion de lancement va être prévue en sept 2024 à destination de toutes les entreprises en lien avec l'APHIE AFIN DE **Créer et réunir un groupe d'industries et d'entreprises souhaitant se mobiliser ensemble dans la transition écologique.**

En parallèle :

- Voir comment élargir le contrat de la CCPH avec Energies Solidaires pour aider les entreprises du territoire sur leur diagnostic énergétique.
- Voir les partenaires pour rechercher des solutions pour le solaire, la cible pour la mise en place du photovoltaïque étant avant tout les agriculteurs et les industriels



2-4- Le Forum de l'emploi et de l'apprentissage





Retour sur le Forum 2023

- Le samedi 7 octobre 2023 au gymnase de Houdan
- 698 visiteurs, accueillis par 17 écoles, centres de formations, et 35 entreprises

Réflexion autour de l'organisation du forum de l'Emploi

(Pour faire suite aux échanges avec Madame Sophie Coutelle, chargée de mission Relations Ecole-Entreprise au rectorat de l'Académie de Versailles)

Proposition de découpage en 3 actions :

- **Décembre** - Visite des entreprises du territoire dans les lycées et collèges pour présenter les métiers + conférence sur l'avenir professionnel – l'entreprise se déplace vers les jeunes.
- **Janvier - Février** : Forum emploi + apprentissage (samedi) – attention à inclure toutes les structures de formations même Dreux...
- **Septembre - Octobre** : Job dating étudiant sur les derniers postes à pourvoir pour les jeunes n'ayant pas encore leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.



3 – Activité 2023



3-1- Au niveau des syndicats





1. Le SITERR

- Fin de l'exercice des compétences du SITERR depuis le 31 décembre 2023 et transfert des compétences à la CC Pays Houdanais en représentation-substitution des communes
- Dissolution du syndicat à venir (une fois les conditions de la liquidation réunies)

2. Le SIEED

- Volonté d'engager la procédure de dissolution du SIEED avec effet au 31 décembre 2025 afin d'exercer directement la compétence "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" par elle-même, à partir du 1er janvier 2026.
- Réactualisation en cours des données de l'étude sur l'estimation des incidences du retrait du SIEED.
- La sollicitation de retrait de la CC Pays Houdanais du SIEED sera proposé à l'ordre du jour du Conseil communautaire du 26 juin 2024.



3-2- Au niveau du partenariat avec Energies solidaires



Association
Énergies Solidaires





Partenariat avec ENERGIES SOLIDAIRES

- **Février 2023** : mise en place pour 3 ans du Conseil en Energie Partagé (CEP) pour la mise en place et le suivi d'une politique de transition énergétique sur le patrimoine communal et intercommunal
- Le dispositif CEP comprend notamment :
 - La réalisation d'un bilan énergétique des trois dernières années de consommations.
 - Le suivi annuel de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques, définition d'indicateurs et reporting dans un tableau de bord pour surveiller leur évolution.
 - Le suivi et l'optimisation des consommations énergétiques des bâtiments.
 - La proposition de modification de certains réglages (régime de température, mise en place d'un limiteur, ...).
 - L'élaboration d'un programme d'action de travaux hiérarchisé.
 - L'aide à la recherche de financements publics et privés.
 - La participation au montage d'opération avec recommandations et prescriptions dans le domaine énergétique.
 - La veille réglementaire et le relais auprès des communes sur les sujets énergétiques et bâtimentaires (réglementation, aides financières, actualités, etc.).
 - L'accompagnement sur l'application du décret éco énergie tertiaire et le remplissage réglementaire de la plateforme OPERAT.



1^{er} TRIMESTRE 2024

Priorités

→ SUIVI DES CONSOMMATIONS

- Réception et Traitement des données
- Mise en place de la plateforme VERTUOZ
- Toutes les données ont été transmises. 3 communes sont hors CEP : Rosay, Mulcent et le Tartre Gaudran

→ BILANS INITIAUX COMMUNAUX (38 STRUCTURES)

- 13 bilans prêts : Bazainville, Boissets, Boutigny-Prouais, Condé/Vesgre, Goussainville, Houdan, La Hauteville, Longnes, Maulette, Prunay le Temple, St Lubin, Vilette, SIVOS BFRV.
- 4 bilans déjà présentés aux communes. Les 9 autres bilans seront présentés d'ici fin avril.
- 6 bilans initiaux sont en cours et plusieurs autres bilans initiaux (entre 5 et 10) en initialisation d'ici la fin avril (présentation aux communes par la suite).

→ DÉCRET TERTIAIRE (plate-forme « OPERAT »)

- 9 structures – 60 bâtiments assujettis
- Déclarations faites à valider + déclarations Dammartin à faire

→ TRAVAUX – RÉNOVATION GOBALE

- Projets à Dammartin, Goussainville, Septeuil
- Dossiers de subventions / Accompagnement travaux

Rendez-vous

→ 6 FÉVRIER :

Atelier « SUBVENTIONS »
La Prévôté, en présence de la DDT et du SEY78
(une trentaine de personnes présentes)

→ 4 AVRIL :

Visite MATÉRIAUTHÈQUE
Carrières sous Poissy
(6 personnes présentes dont 5 communes représentées)

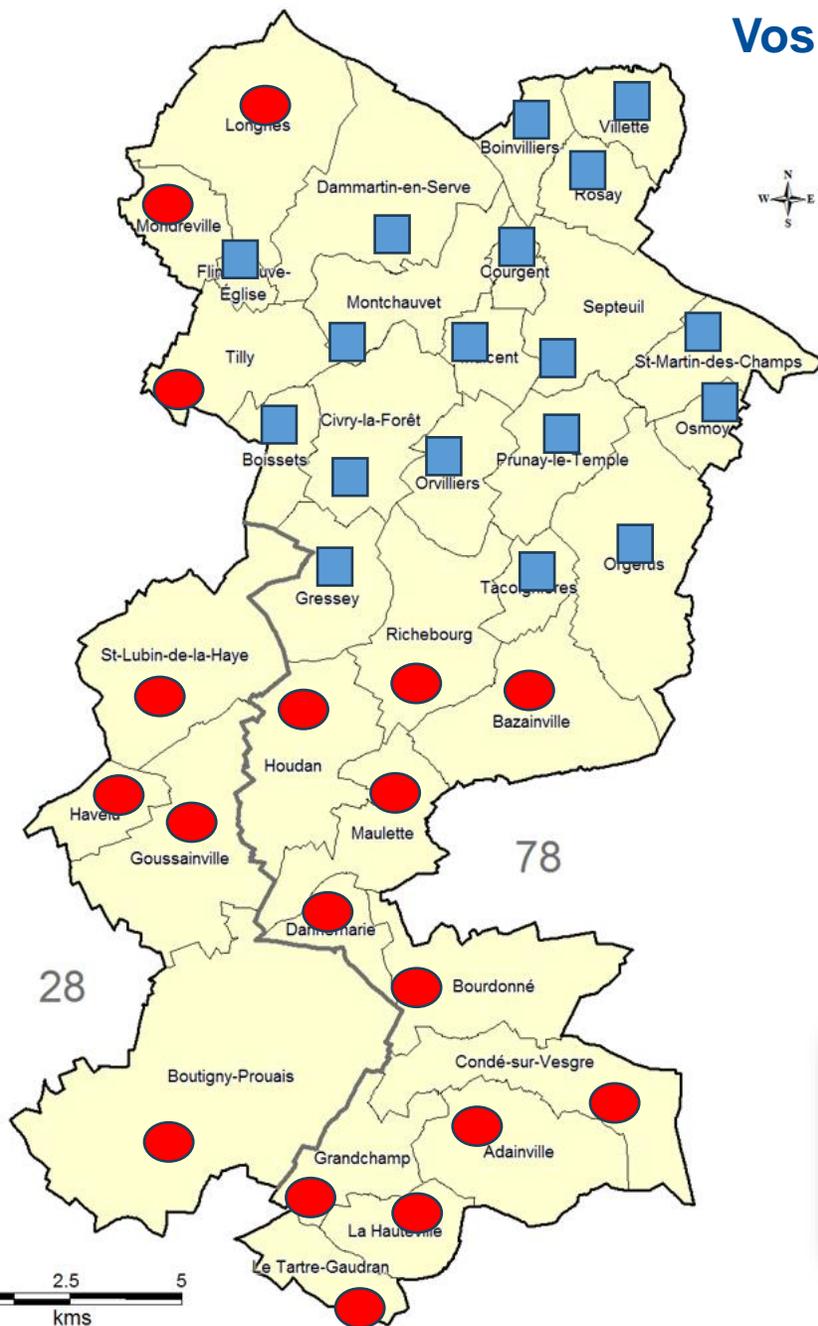
→ MARS / AVRIL :

Newsletter CEP'ACTU n°4

→ AVRIL :

Atelier de présentation de la plate-forme de suivi des données « VERTUOZ » (Houdan)



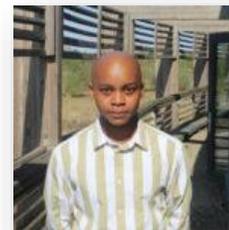


+ Bâtiments :

- CCPH ●
- SIVOM ABC ●
- 2 SIVOS ●
- SIGEIS ■

41 structures

Vos conseillers CEP



■ **Marzouk MOHAMED**

Conseiller en Énergie Partagé

06 13 27 67 39

marzouk.mohamed@energies-solidaires.org



● **Jean-Marie RAOULT**

Conseiller en Énergie Partagé

07 75 28 22 74

jean-marie.raoult@energies-solidaires.org



Vincent LEVISTRE

Responsable Pôle Collectivités &
Précarité énergétique

01 39 70 23 06

Vincent.levistre@energies-solidaires.org



3-3- Au niveau des services de la CCPH





A. La CCPH

Les chiffres clés

- **36** communes sur **2** départements et **2** régions
- Un territoire de **30 609** habitants (au 01/01/2024) et **293** km²
- **26** compétences
- Un Bureau communautaire de **16** membres dont le Président et les **7** Vice-Présidents
- Un Conseil communautaire de **56** membres
- **12** commissions
- **8** groupes de travail





B. Les Finances

Objectifs

- Maintenir une capacité de financement des investissements malgré les hausses des coûts de fonctionnement et la baisse des dotations de l'Etat
- Trouver toutes les sources de financement possibles (subventions et participations diverses...)
- Augmenter les bases fiscales en accueillant de nouvelles entreprises

Les chiffres clés

- Maintien du taux des taxes locales (Taxe d'habitation (taux figé) : **7,79 %** - Foncier Bâti : **1,14 %** - Foncier non Bâti : **5,66 %** - Cotisation Foncière des Entreprises : **18,44 %**)
- Encours de la dette : **50 €** environ/ habitant
- Dépenses réelles d'investissement 2023 : **6,17 M€**
- Capacité d'autofinancement nette : **2,5 M€**

Temps forts 2023 :

- Préparation à la mise en place de la M57
- Lancement de l'élaboration du pacte financier et fiscal en lien avec l'élaboration du projet de territoire





C. Les ressources humaines

Objectifs

- Recruter les collaborateurs nécessaires afin de répondre aux nouveaux enjeux

En termes de service

- **34** agents (23 femmes et 11 hommes). **6** stagiaires accueillis.
- **9** recrutements dont **1** apprentie
- **3** créations de poste : ingénieur d'études VRD (recrutement sur 2023), agent d'accueil Espace France services et médiathèque et responsable aménagement du territoire (recrutements sur 2024)
- Evolution du télétravail et du Compte Epargne Temps
- Mise en place du Forfait Mobilités durables

Coût net pour la CCPH (tous budgets confondus) : 1 578 642 €

Soit **9,40 %** du coût de fonctionnement





D. Les services techniques

En chiffres

- **25** bâtiments – **16 050** m² de plancher
- **72 780** m² d'espaces verts à entretenir des bâtiments sportifs (stades et abords)
- **299** kms de voirie - **938 900** m² de surface à faucher

En termes de service

- Livraison de la halle sportive d'Orgerus
- Livraison de la Maison des Services Publics de Septeuil
- Livraison des vestiaires du stade de Longnes
- Travaux de réfection de 35 RPH dans le cadre du triennal 2020-2022 (16 Km)
- Fin des travaux de remplacement des éclairages publics des ZA par des dispositifs en led
- Nouvelle organisation pour le ménage des ALSH
- Lancement des études de faisabilité pour les ALSH sur Condé-sur-Vesgre, Longnes et Septeuil et pour le nouveau siège de la CCPH





E. Le service Petite Enfance

Les crèches et micro crèches

- **26** berceaux pour la Souris Verte, **10** berceaux avec variabilité d'occupation pour la micro-crèche Pom'Cannelle et **6** berceaux dans la structure des Petits Pas de la Fondation Mallet
- Coût pour une heure : de 0,31 € à 3,71 € suivant le quotient familial
- **Coût net de gestion pour la CCPH : 210 969,40 € (contre 218 484,13 en 2022)**

Relais Communautaire Petite Enfance (RCPE)

- **165** assistantes maternelles sur le territoire
- **257** familles et **72** assistantes maternelles en contact avec le RCPE
- **8** réunions avec les autres Relais Petite Enfance des Yvelines
- **49** ateliers organisés
- **6** matinées en partenariat avec l'EPHAD de Houdan

Coût net de gestion pour la CCPH : 5 807,60 € (3 000 € en 2022)





F. Le service Enfance

Objectifs

- Accessibilité géographique : la localisation des centres permet d'avoir une structure à moins de 10 mn de son lieu d'habitation
- Accessibilité financière : grille de tarification au quotient familial
- Remplacement des structures modulaires provisoires par des bâtiments

En termes de service

- 10 ALSH proposant **445** places sur les vacances scolaires et **524** places sur les mercredis pour les enfants de 3 à 11 ans.
- Fin de l'activité du Créalo à Bazainville et reprise de l'activité par l'IFAC
- Nouveaux tarifs depuis septembre, Coût à la journée : de **4,05 €** à **16,23 €** suivant le quotient familial (six tranches)

Coût net de gestion pour la CCPH : 605 941 € (454 840 € en 2022)





G. Le service Jeunesse

Objectifs

- Proposer un programme d'activités variées pour les jeunes du Pays Houdanais de 12 à 17 ans lors des vacances scolaires (sauf le mois d'août) en favorisant la mixité sociale
- Amener les jeunes à la socialisation et à la responsabilisation pour le respect des règles, des autres et du matériel
- Développer des actions avec le tissu associatif local

En termes de service

- **2 841** places d'activités proposées
- **306** ados ont fréquenté le secteur Jeunesse provenant de **30 des 36** communes du Pays Houdanais (176 filles et 130 garçons)
- Mise en place d'un ramassage à Septeuil pour 9 sorties pour favoriser la venue des jeunes du nord du territoire
- Reprogrammation de stages Céramique/Poterie avec l'association CCLH (ont tous été complets)
- Coût d'une activité : de 0,5 à 18,80 € suivant le quotient familial (hors mini séjours)

Coût net de gestion pour la CCPH : 50 266 € (45 858 € en 2022)





H. Le service Portage de repas

Objectifs

- Proposer un service de portage de repas 7j/7 aux habitants du territoire de plus de 60 ans ou porteur de handicap temporaire (sous condition) ou permanent
- Venir en aide aux personnes âgées et/ou dépendantes

En termes de service

- **113** bénéficiaires sur **25** des 36 communes du Pays Houdanais
- Livraison du lundi au vendredi pour les 7 jours de repas
- Coût du repas : 9,64 €
- Mise en place d'une commission Menus avec le prestataire

Coût net de gestion pour la CCPH : 70 883,44 € (86 949,27 en 2022)





I. Vie associative / Manifestations

Objectifs

- Favoriser le développement des activités associatives qui contribuent à l'animation du territoire
- Soutien au fonctionnement et à l'investissement des associations reconnues d'intérêt communautaire et soutien logistique
- Participer au dynamisme du territoire

En termes de service

- **264** associations concernées sur **34** communes et **11** associations qui développent des activités de compétence communautaire
- **41** prêts de matériel sur l'année sur **10** communes et pour **13** associations
- Inauguration de la Halle sportive d'Orgerus et des vestiaires de football à Longnes
- **10^{ème}** festival de musique du Pays Houdanais à Dammartin-en-Serve

**Coût net de gestion pour la CCPH (y compris le fonctionnement des bâtiments) :
393 100,15 € (396 096,88 € en 2022)**





J. Action sociale

Objectifs

- Contribuer à offrir des soins et des services de qualité, de proximité et accessibles à tous les habitants du territoire
- Prévenir les difficultés que rencontrent les ménages pour se loger quels que soient leur profil (locaux ou nouveaux arrivants, jeunes, familles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...)

En termes de service

- **3** logements sociaux attribués sur Bazainville
- **263** personnes (contre **284** en 2022) sur **33** communes du territoire ont reçu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) représentant **27 813** heures auprès des personnes âgées ou en difficulté
- Aide financière de la CCPH à l'ADMR de **27 000 €**
- Aide financière à au Centre de Soins Non Programmés de Houdan de **6 000 €** (par an et sur 5 ans, soit 30 000 €)





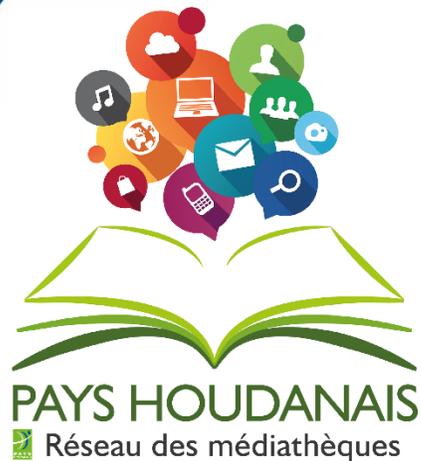
K. Le réseau des médiathèques

Objectifs

- Etendre le réseau des médiathèques à toutes les communes du territoire disposant d'une structure afin d'apporter la lecture au plus près des usagers
- Offrir un service équivalent quelle que soit la structure (logiciel unique, acquisition de livres par la CCPH, animations communes, réservation d'ouvrages)

En termes de service

- Fonds du réseau : **28 000** documents (livres, DVD CD, jeux de société, etc.)
- **2 500** acquisitions
- **39 000** prêts
- **1 050** emprunteurs actifs et **600** nouveaux inscrits
- Intégration dans le réseau des bibliothèques de Boissets en plus de Bazainville et Septeuil





L. Le tourisme

Objectifs

- Rayonnement du Pays Houdanais vers les territoires alentours
- Développement du tourisme « lent » et des activités à destination des familles
- Organisation et mise en place de forfaits touristiques
- Valorisation des produits du terroir



En termes d'activité de l'OTPH

- **3 151** visiteurs (+ 13,8 %), **3 203** abonnés Facebook (+ 10,6 %) et **1 436** abonnés Instagram (+ 12,1 %)
- **794** téléchargements de circuits de visite sur Wivisites (+ 47,8 %)
- Lancement de la refonte du site internet et des livrets-jeux pour les enfants
- Evénements : 2 randonnées pédestres (patrimoine et musicale), découverte mycologique à Bazainville, chasse au trésor à Dammartin-en-Serve, 2 sessions de 4 jours d'Escape Game au Donjon de Houdan, ateliers vitrail et calligraphie pour les journées du patrimoine, 11 visites guidées, 5 ateliers numériques soit près de 1 040 participants au total (+ accueil lors de la Saint Matthieu)

Coût de la subvention pour la CCPH : 93 000 € (dont 14 000 € pour le site internet) (74 000 € en 2022)





M. Transport des scolaires

Objectifs

- Simplifier les démarches des familles pour l'obtention de la carte de transport scolaire (inscription et paiement en ligne, envoi de la carte à domicile)
- Prendre en charge le transport des élèves vers la piscine en lieu et place des communes membres afin d'inciter les communes à envoyer le plus d'élèves possibles

En termes de service

- Transport scolaire : plus de **950** élèves transportés représentant **33** des 36 communes. 16 circuits, 2 collèges et 6 écoles desservies

Coût net pour la CCPH reste à charge pour les élèves du 28) : **20 000 € environ (15 000 € en 2022)**

- Transport centre aquatique : **23 400** élèves du CP à la 5^{ème} représentant les 36 communes du territoire. **26** circuits différents.

Coût net pour la CCPH : 96 200 € (60 000 € en 2022)





N. Centre aquatique

Objectifs

- Offrir à l'ensemble des élèves du territoire la possibilité d'apprendre à nager
- Participer à la réduction du risque de noyade encore trop élevé en France
- Développer une offre loisirs et sports

En termes de service

- Récréa est l'attributaire de la Nouvelle DSP pour la période 2023 - 2027
- Fréquentation annuelle : **127 409** personnes (en hausse par rapport à 2022)
- **27** animations proposées

Coût net pour la CCPH (hors investissements) : 850 000 € (contre 727 000 € en 2022)





O. Environnement

Objectifs

- Mettre en place des mesures concrètes de restauration des cours d'eau et de lutte contre les inondations et les ruissellements en concertation avec les acteurs locaux
- Sensibiliser les populations au risque

En termes de service

- Recrutement du technicien Rivières et du technicien GEMAPI et remplacement de la responsable SPANC / Environnement
- Obtention de la Déclaration d'Intérêt Général sur le bassin de la Vaucouleurs
- Lancement de l'étude de fonctionnement du bassin de la Vesgre avec le SBV4R
- Poursuite de l'étude avec le SMSO sur le fonctionnement de la Vaucouleurs

Dépenses (dont frais de personnel) : 150 217 €

Taxe GEMAPI : 450 000 €





P. SPANC

Objectifs

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place et la conformité de leur installation d'assainissement non collectif
- Réaliser les contrôles obligatoires

En termes de service

- Mise en pace du nouveau partenariat avec Eure-et-Loir Ingénierie
- Révision des tarifs et du règlement de service du SPANC
- **213** contrôles de bon fonctionnement et **3** contre-visites
- **219** contrôles réalisés (dans le cadre d'une conception, d'une réalisation, d'une vente ou d'une contre-visite)
- **52** vidanges





Q. Le Système d'information Géographique (SIG)

Objectifs

- Rendre accessible au plus grand nombre une information mise à jour régulièrement
- Pouvoir consulter et imprimer les données souhaitées

En termes de service

- Mise à jour des données cadastrales
- Intégration des PLU référencés sur le Géoportail de l'urbanisme
- Création et mise à disposition d'une consultation en accès libre depuis le site internet de la CCPH

Coût net pour la CCPH : 6776 €





R. Développement Economique et commerce

Objectifs

- Développer le tissu d'entreprises et consolider l'existant
- Requalifier les zones d'activités existantes et sélectionner de nouvelles capacités d'accueil en ZA
- Valoriser l'hôtel / pépinière d'entreprises
- Développer une offre commerciale diversifiée et valoriser le commerce de proximité

En termes de service

- Commercialisation des lots en partenariat avec AGORASTORE dans la ZA Saint Matthieu à Houdan et la ZA des Vieilles vignes à Longnes
- Extension de la Prévôté : lancement de l'acquisition des deux terrains, prise de contacts avec les trois industriels intéressés, mise au point du découpage et de l'aménagement
- Lancement de l'élaboration de l'inventaire des ZAE en lien avec la Banque des Territoires
- Collaboration étroite avec l'ACPH pour amener les commerçants à intégrer l'association
- Taux d'occupation de l'hôtel d'entreprise à la Prévôté : **79,27 % (16 entreprises hébergées)**
- Installation d'une IRVE à disposition des locataires de l'HPE





S. Emploi

Objectif

- Maintenir et renforcer une collaboration avec les prestataires (CAF, Département, Mission locale et Pôle Emploi) dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi

En termes de service

- Job dating d'été : **95** visiteurs accueillis par **8** entreprises
- Forum de l'Emploi : **698** visiteurs au accueillis par **17** écoles, centres de formation et **35** entreprises et un taux de satisfaction de **96,9** %
- Taux de chômage sur le territoire : **9,96** %
- **446** visites au service emploi
- **20** personnes placées, **197** offres d'emplois collectées et **226** mises en relation

Coût net pour la CCPH : 52 200 € (75 657,86 € en 2022)





T. Maisons de services publics (MSP) - La Passerelle et Septeuil

Objectif

- Renforcer la présence des services publics de proximité au sein d'un guichet unique

En termes de service

- Ouverture de la MSP Septeuil 3 demi-journées par semaine avec l'agence postale intercommunale, puis 3 intervenants (conciliateur, avocate et mission locale)
- La CCPH est lauréate de l'appel à projet du Département des Yvelines pour l'installation d'une cabine de télémédecine à Septeuil (Report en 2026)
- Labellisation en fin d'année des MSP en Espaces France Services pour la Passerelle et son antenne de Septeuil (déploiement à compter du 8 avril 2024)
- Réflexion sur le transfert du service CNI / Passeports au sein des MSP (déploiement effectif prévu à compter de l'été 2024)





U. Communication

Objectif

- Favoriser l'échange et le partage d'informations d'utilité publique, ainsi que le maintien du lien social sur le territoire Houdanais
- Promouvoir les services et les acteurs du territoire auprès des habitants

En termes de service

- Lancement de l'application mobile NEOCITY (en remplacement du livret d'accueil)
- Début de la réflexion sur la refonte du site internet
- Organisation des manifestations de la CCPH (Vœux du Président, réunion statutaire, journée du personnel)
- Collaboration et communication sur les évènements (village de la transition écologique, Forum de l'emploi)
- **3 733** followers sur Facebook (contre 3 305 en 2022)
- **653** followers sur Instagram (contre 515 en 2022)
- **11** communiqués de presse





V. Aménagement du territoire

Objectif

- Construire une vision partagée du territoire
- Assurer le suivi des projets (CRTE, projet de territoire, PCAET, Schéma cyclable) au travers d'un Observatoire

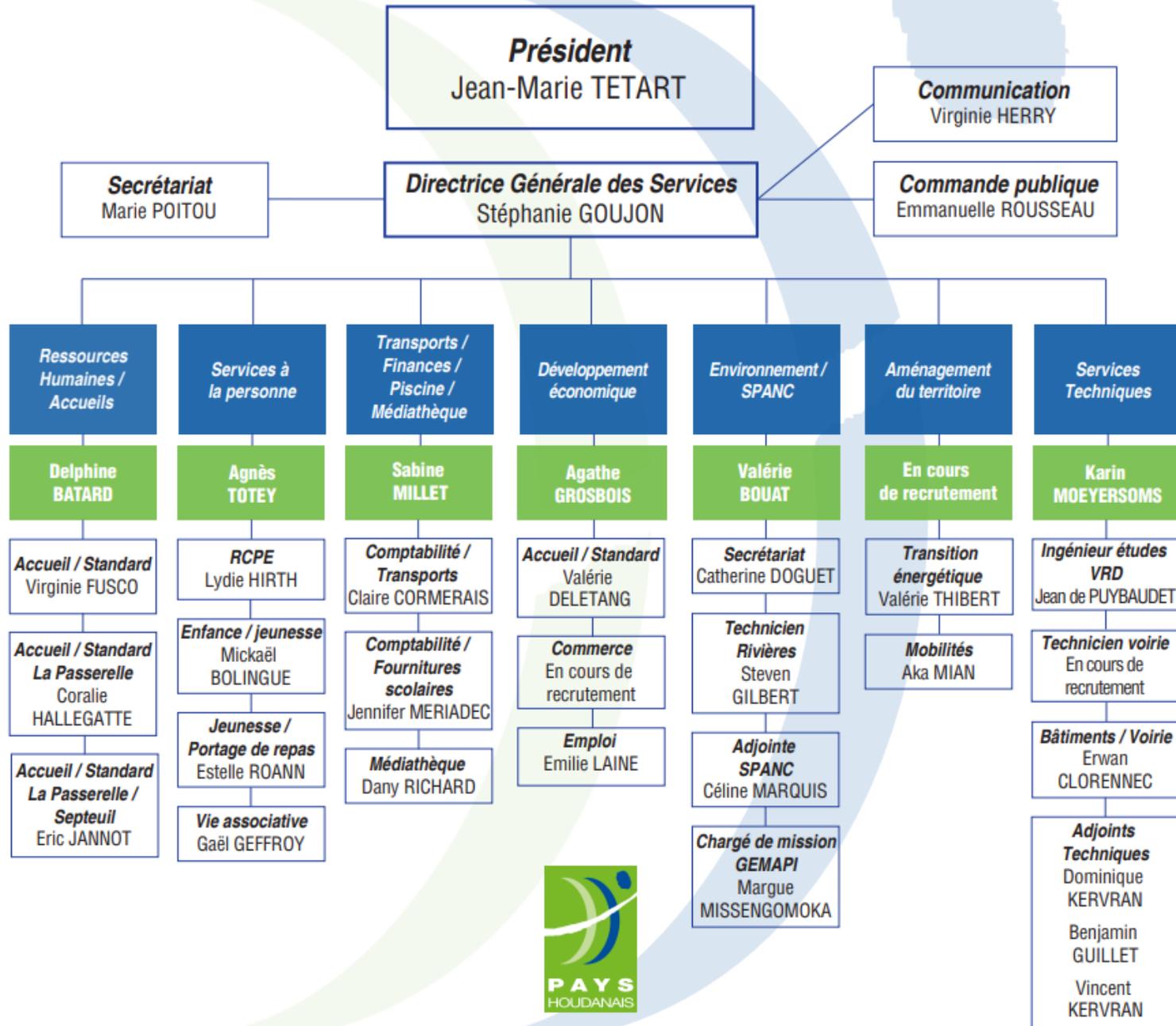
En termes de service

- Elaboration du PCAET (diagnostic, stratégie territoriale, début du plan d'action)
- Lancement du projet de territoire (diagnostic). **255** élus ont répondu à l'enquête (55 %)
- Lancement de la révision du schéma cyclable. **1 018** réponses à l'enquête
- Elaboration de **3** projets d'aménagements cyclables (boucle nord, tronçon Gressez-Richebourg, boucle Richebourg-Tacoignières-Bazanville) et obtention des financements associés
- Mise en place de la mission de Conseil en Energie Partagée avec Energies solidaires au niveau de la CCPH et des communes
- Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial avec l'ADEME





Organigramme des services





4 – Informations diverses

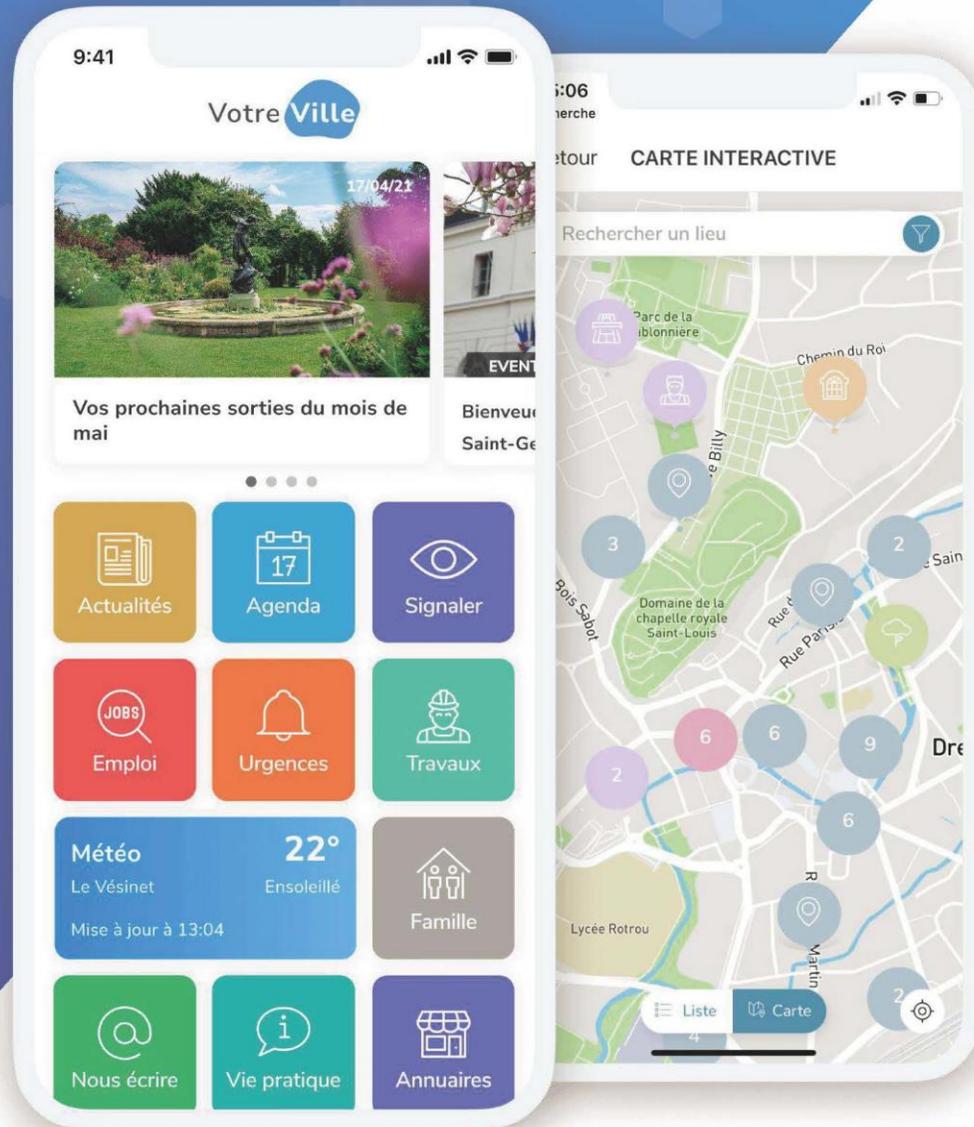


Informations diverses

Réouverture de la déchetterie à Houdan

Projet de réhabilitation /
extension de la déchetterie





Neocity 

La solution mobile au service des territoires

Communiquer efficacement avec vos usagers n'a jamais été aussi simple !



A. Solution Néocity

- Nom de l'Application : Pays Houdanais Infos
- Durée du marché : 1 an ferme, reconductible 3 fois 1 an à compter de sa date de notification (décembre 2022), soit une durée maximale de 4 ans
- Coût : 36 300 € HT pour les 4 années
- Aucun frais pour les 36 communes du Pays Houdanais
- Application gratuite pour les administrés
- Lancement de l'application prévue début mars 2023
- Campagne de communication :
 - Site Internet de la CCPH
 - Sur les réseaux sociaux (Facebook + Instagram)
 - Communiqué de presse
 - Publicité Radio





ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Merci de votre attention